

# CHALAIS *Infos*



**BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

N° 6 - DÉCEMBRE 2006 / LÉGISLATURE 2005-2008

# ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

---

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée,  
à la Salle polyvalente de Chalais

**LE LUNDI 11 DÉCEMBRE 2006 À 20 H**

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 12 juin 2006
2. Budget 2007  
Présentation  
Approbation
3. Rapports des chefs de Départements
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

ADMINISTRATION COMMUNALE



*Le minigolf a retrouvé une nouvelle jeunesse, grâce à la «BA des jeunes» (voir page 11)*

## ET DEMAIN, POURQUOI PAS NOUS ?



Alain Perruchoud

Après une longue année ponctuée d'informations, de débats et de réflexions, après avoir soigneusement affûté leur crayon, le 26 novembre 2006, les citoyens anniviards ont largement accepté la fusion des six communes d'Anniviers.

Pour nous, spectateurs, il nous paraissait tout à fait raisonnable, que ces six communes fusionnent, pour devenir une seule entité. La majorité des présidents des communes concernées a d'ailleurs fortement soutenu cet objectif, elle qui mesure toute la difficulté qu'il y a aujourd'hui, de maintenir une autonomie communale alors que plusieurs services sont maintenant exploités en commun et que les décisions les concernant échappent déjà aux différents conseils communaux. Depuis de nombreuses années, les communes d'Anniviers ont fait œuvre de pionnier et développé bon nombre de collaborations dont la plus visible est le centre scolaire de Vissoie. Aujourd'hui, ces communes ont atteint les limites du système collaboratif qui a pris suffisamment d'ampleur, pour mettre en péril leur autonomie respective. La fusion s'imposait donc comme la suite logique du processus.

Suite logique certes, à condition d'analyser le dossier avec l'œil du gestionnaire averti qui prend en compte la réalité quotidienne d'une administration communale, avec ses difficultés récurrentes, ses problèmes financiers et sa faible marge de manœuvre. Suite beaucoup moins logique, pour le citoyen, qui n'est pas au fait des mêmes réalités et qui s'attache à d'autres paramètres beaucoup plus subjectifs. En effet, il n'est pas facile, de s'identifier du jour au lendemain, à une nouvelle commune plus grande, certainement plus centralisatrice, plus anonyme, sans craindre de perdre cette identité villageoise à laquelle on est tant attaché.

Chalais est un peu l'image de cette nouvelle commune d'Anniviers. En effet, les

quatre villages qui constituent notre commune, pourraient chacun être une commune indépendante. Vercorin n'est-il pas le village le plus peuplé d'Anniviers? Briey ne compte-t-il pas plus d'habitants que Chandolin? Pourtant, ces quatre villages sont rassemblés sous une seule bannière et s'y trouvent bien. J'ai, en effet, le sentiment, que la population s'identifie parfaitement à sa commune de Chalais, même si parfois à l'apéritif, il s'échange quelques piques, entre gens de villages différents. Il est donc parfaitement possible, avec un seul Conseil communal, de gérer plusieurs villages avec des caractères très divers.

Cela dit, comment réagirions-nous, si nous étions confrontés à la question qui a préoccupé les citoyens anniviards? Avez-vous imaginé un instant un mariage avec la commune de Sierre ou pourquoi pas, avec celle de Grône, qui s'étend, elle aussi, de la plaine à la montagne et qui se trouve confrontée à des difficultés semblables aux nôtres? Je le vois, vous vous êtes déjà redressés sur votre fauteuil; la question vous titille n'est-ce pas? Évidemment, ce n'est pas une question d'actualité immédiate mais demain, cette question pourrait bien nous être posée.

En effet, nous sommes aujourd'hui confrontés à certaines réalités qui nous obligent à des rapprochements. Nous partageons déjà avec d'autres communes des infrastructures lourdes telles que l'usine d'incinération des ordures, la station d'épuration des eaux et le triage forestier et avons mis en commun des services tels que la protection civile, la police municipale, le centre médico-social et le cycle d'orientation. Les pompiers ont aujourd'hui entamé une collaboration intercommunale et la création d'un état-major de crise intercommunal en cas de catastrophes est d'ores et déjà planifiée. Dans certains domaines, les dossiers deviennent de plus en plus compliqués et il va s'avérer très rapidement nécessaire de disposer de professionnels, pour les

traiter et les mener à bien. Ainsi, nous avons déjà enregistré des demandes, notamment de la Chambre pupillaire et du pouvoir judiciaire communal et, à l'instar de certaines communes de la Contrée, nous allons devoir nous pencher sur une mise en commun de ces services.

Au niveau des services techniques, la nécessité de disposer de professionnels se fait aussi sentir. A notre échelle, il est difficile de dégager les moyens nécessaires pour engager ce personnel et il n'est pas certain que la charge de travail soit suffisante pour alimenter un plein temps. Les exigences envers le personnel de la voirie sont en constante augmentation et pour y répondre, il est nécessaire de disposer du personnel et des moyens mécaniques appropriés. Il ne nous sera pas possible, à

terme, d'investir dans l'acquisition de véhicules dont l'utilisation se limitera à quelques semaines par année. La planification intercommunale des moyens techniques et le partage des ressources humaines pourraient nous apporter une réponse à ce problème.

Vous le constaterez, qu'on le veuille ou non, à l'instar des communes annivardes, nous devons, à l'avenir, intensifier les collaborations avec les communes voisines et lorsque ces collaborations seront bien établies et qu'elles toucheront de nombreux domaines d'activités, nous serons peut-être, nous aussi, appelés à répondre oui, ou non, à une fusion avec des communes voisines.

**Alain Perruchoud**  
Président



*L'Espace Bozon en folie durant un mois. Une inauguration réussie, grâce à la participation d'un grand nombre de bénévoles (voir pag 11)*

# ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 12 JUIN 2006

M. Alain PERRUCHOU, président, souhaite la bienvenue à la centaine de personnes qui participent ce soir à l'assemblée sous le nouveau club-house de Bozon à Chalais.

La convocation a été affichée au pilier public dès le 22 mai 2006, dans les délais légaux; elle a également été notifiée par insertion dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais ainsi que dans le dernier «CHALAIS-Infos» distribué à tous les ménages de la Commune.

L'ordre du jour se présente comme suit :

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 12 décembre 2005**
2. **Comptes de l'exercice 2005**
  - Présentation
  - Rapport du réviseur qualifié
  - Approbation
3. **Suppression du PAS N° 6 (Zittes) du plan de zones**
4. **Autorisation d'un emprunt de Fr. 1'500'000.- pour financer les investissements**
5. **Information des chefs de Départements**
6. **Divers**

Avant de débiter l'assemblée, le président propose Mme Jocelyne ZUFFEREY et M. Jean-Luc BETRISEY en qualité de scrutateurs ad hoc.

## 1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 12 décembre 2005

Le protocole a été intégralement publié dans «CHALAIS-Infos» N° 5 de juin 2006. Sa lecture devant l'assemblée n'est pas demandée.

Il est approuvé sans modification et son auteur remercié.

## 2. Comptes de l'exercice 2005

Avant de débiter la présentation détaillée des comptes, le président souhaite brosser un bilan de l'année 2005 ainsi que des projets en cours et à venir.

Il confirme tout d'abord la démission, pour raison de santé, de M. Johnny PETOUD et lui adresse ses sincères remerciements pour son engagement au service de la communauté.

Le Parti socialiste doit, dans les 20 jours, désigner un remplaçant; à défaut, des élections complémentaires devront être organisées.

Le président passe en revue les dossiers importants traités durant cette année écoulée; il relève également les chantiers en cours et les projets à démarrer en 2006, notamment

- l'étude et la formalisation de la politique touristique communale pour Vercorin, dont la présentation officielle aura lieu le 22 septembre 2006.
- le projet d'exécution de conduites industrielles pour Zamplan-Crétilion, dans le but de desservir la ferme et la gravière de Tzararogne ainsi que le futur projet agro-pastoral de M. ZAPPELLAZ.
- l'interconnexion des réseaux d'eau potable avec Sierre et Chippis. Les essais avec Sierre se sont déroulés dernièrement et les habitations de la plaine ont été entièrement desservies par le réseau sierrois durant 3 jours consécutifs. Actuellement, vu la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable en dessous de la route d'Anniviers, la Commune de Chalais alimente les foyers de Chippis pour une vingtaine de jours.
- l'ouverture d'une classe enfantine supplémentaire au Centre scolaire de Chalais.
- l'organisation des classes du Centre scolaire de Vercorin qui suivront le même fonctionnement que pour la dernière année scolaire.  
Vu la réduction des effectifs à Vercorin, il sera certainement indispensable de recommencer à compléter les classes par des enfants de Chalais pour éviter une fermeture définitive des classes.
- le retard dans les travaux de construction

de la crèche communale qui ne pourra pas être ouverte pour le début de l'année scolaire.

Des solutions provisoires devront être recherchées en attendant la mise à disposition des locaux pour la mi-décembre.

Le mandat d'exploitation devrait être confié au Centre médico-social régional qui exploite déjà la crèche Beaulieu; cette attribution de mandat d'exploitation externe permettra d'importantes synergies, tant au niveau des possibilités d'échanges de places pour les enfants qu'au point de vue du personnel (remplacements, échanges, etc.) et de l'organisation administrative déjà existante et expérimentée.

- les réalisations de l'Espace Bozon avec la fin des constructions des couverts qui pourront abriter quelque 70 à 100 convives par couvert. Les festivités d'inauguration se déroulent du 9 juin au 9 juillet 2006 au rythme des matchs de football de la Coupe du Monde 2006 avec en point d'orgue la rencontre FC Sion - FC Thun le samedi 24 juin et l'inauguration officielle le dimanche 2 juillet 2006.
- les travaux de réfection de la route du Téléphérique à Chalais qui se termineront cette année.
- l'étude de l'aménagement des surfaces achetées par la Commune, selon la décision de l'Assemblée primaire du 20 décembre 2004.

Après ce tour d'horizon, M. Alain PERRU-CHOUD commente de manière détaillée les résultats globaux de l'exercice écoulé.

En premier lieu, il constate que les comptes sont bons avec une confortable marge d'autofinancement de 2,4 millions de francs.

Par contre, l'endettement a progressé de 1,8 millions pour atteindre Fr. 13'301'703,- au 31.12.2005.

Au chapitre des recettes, il relève la diminution de 1,2 million due au retour des concessions de la Navizence et déplore la difficulté d'obtenir des chiffres précis quant aux recettes fiscales qui sont le fruit d'évaluations et d'appréciations effectuées lors du bouclage.

De leur côté, les dépenses restent stables et bien maîtrisées.

Les investissements, quant à eux, sont plus importants que prévu; la cause de ces

dépassements provient principalement:

- de travaux du budget 2004 qui ont été achevés en 2005;
- de participations de tiers prévues sur le budget 2005 et qui n'ont pu être facturées;
- de dépenses supplémentaires consenties sur certains projets, notamment pour l'Espace Bozon et pour la route du Téléphérique;
- de travaux inconnus lors de l'établissement du budget et engendrés par des tiers;
- de l'achat du terrain des Avouinzettes, décidé par l'Assemblée primaire de décembre 2004 et non inscrit au budget 2005.

Les chiffres principaux se présentent comme suit:

Compte de fonctionnement	
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>	
Charges financières	fr. 7'676'020.53
Revenus financiers	fr. 10'067'338.98
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>fr. 2'391'318.45</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>	
Marge d'autofinancement	fr. 2'391'318.45
Amortissements ordinaires	fr. 2'326'602.00
Amortissements complémentaires	fr. -
Amortissement du découvert au bilan	fr. -
<b>Excédent de revenus</b>	<b>fr. 64'816.45</b>
Compte des investissements	
Dépenses	fr. 4'237'162.66
Recettes	fr. 55'660.65
<b>Investissements nets</b>	<b>fr. 4'181'502.00</b>
Financement	
Marge d'autofinancement	fr. 2'391'318.45
Investissements nets	fr. 4'181'502.00
<b>Insuffisance de financement</b>	<b>fr. 1'790'183.55</b>

Le président passe en revue les différences significatives entre les comptes 2004 et 2005; il commente de manière détaillée les augmentations et réductions importantes, selon les tâches.

**Autorité générale = + Fr. 125'000,-**

Nouvelle classification du salaire et engagement de personnel temporaire au Cadastre Ordinateurs et programmes

**Enseignement et formation**

**= + Fr. 187'000,-**

Facture de l'Etat du Valais pour le personnel enseignant

Amortissements supplémentaires

**Culture, Loisirs et Culte = + Fr. 241'000,-**  
Frais d'entretien de l'Espace Bozon  
Dons et cotisations pour la finale cantonale de combat de reines, les partis politiques ainsi qu'au renoncement à la facturation des pompiers mis à disposition des sociétés locales

Amortissements supplémentaires

**Santé = - Fr. 97'000,-**  
Suppression du soutien financier aux hôpitaux de Sierre

**Prévoyance sociale = - Fr. 53'000,-**  
Participation à la caisse-maladie (Fr. 130,- par enfant et Fr. 110,- par adulte)

**Trafic = + Fr. 79'000,-**  
Déblaiement des neiges  
Remplacement du véhicule détruit à Vercorin

**Protection et aménagement de l'environnement = - Fr. 16'000,-**  
Subsides pour la rénovation des vieilles bâtisses  
Frais de transports, d'évacuation des déchets végétaux et branches  
Participation financière aux comptes séparés (eau, égouts, hygiène)

**Economie publique et SI = - Fr. 1'1213'000,-**  
Retour de concession de la Navizence en 2004

**Finances et impôts = - Fr. 1'216'000,-**  
Ajustement des pertes sur débiteurs  
Ajustement des recettes fiscales

Il résulte de ces opérations un bénéfice des comptes de fonctionnement de Fr. 64'816,45.

Pour les 3 comptes autofinancés, le président constate que les recettes et dépenses ne sont toujours pas équilibrées. A terme, il faudra certainement ajuster les taxes.

Les comptes d'investissements sont également passés en revue.

**Sécurité publique = + Fr. 119'000,-**  
+ Fr. 143'000,- Facture de l'Etat du Valais par la mensuration des surfaces agricoles utiles

**Culture, Loisirs et Culte = + Fr. 200'000,-**  
+ Fr. 195'000,- Espace Bozon

+ Fr. 42'000,- Arrosage extérieur du centre scolaire et de la salle polyvalente de Chalais  
- Fr. 70'000,- Remplacement de la chaufferie de la Cure payée par la Paroisse  
- Fr. 100'000,- Recettes de subvention pour l'Espace Bozon reportées en 2006

**Trafic = + Fr. 628'000,- et - Fr. 540'000,-** (réduction de recettes)  
+ Fr. 160'000,- Prolongation des travaux pour la route du Téléphérique  
+ Fr. 186'000,- Garages et parking de la Forge  
+ Fr. 356'000,- Achat des terrains des Avouintsettes (place des Mayens)  
+ Fr. 88'000,- Achat des surfaces de la Route de la Cure  
+ Fr. 20'000,- Reprise de la route de l'Orbin  
+ Fr. 20'000,- Achat du terrain du TC Chalais  
+ Fr. 40'000,- Dépassement pour la réfection de la route de la Forge  
+ Fr. 40'000,- Imprévus pour l'impasse du Rhonett  
- Fr. 350'000,- Route du Désertet non réalisée  
- Fr. 290'000,- Plus-value de la route Sous le Bisse de Vercorin  
- Fr. 100'000,- Vente des garages de la Forge

**Protection et aménagement de l'environnement = - Fr. 218'000,- et - Fr. 402'000,-**  
- Fr. 405'000,- Travaux non réalisés à Zampian-Crétilon  
+ Fr. 200'000,- Travaux imprévus pour l'eau potable  
- Fr. 402'000,- Participations de tiers non touchées pour des travaux non réalisés

**Finances et impôts = + Fr. 47'000,- et - Fr. 40'000,-**  
+ Fr. 47'000,- Bâtiment de «La Forge» à Chalais  
- Fr. 40'000,- Subvention déjà encaissée et comptabilisée en 2004

De ces explications, il ressort un total des investissements nets pour Fr. 4'181'502,- et un dépassement de Fr. 1'813'000,- par rapport au budget.

En conclusion, le président relève les tendances, soit une augmentation des recettes, des dépenses maîtrisées, une marge d'autofinancement stable et un endettement en augmentation ponctuelle, mais avec une disposition à la baisse.

Il relève toute la difficulté d'établir un budget annuel, avec tous les imprévus (retards, entreprises surchargées, reports de l'exécution, recours, etc.) et les opportunités à saisir pour certains travaux (réalisation commune, accord d'exécution, etc.).

M. Clément PERRUCHOUD demande le montant total du dépassement pour ces travaux de l'aménagement global de l'Espace BOZON:

Le président signale que la Commune n'a pas encore reçu la situation définitive, mais que le total prévu est de l'ordre de 2,4 millions de francs; le dépassement devrait être d'env. Fr. 200'000,-.

Le président passe la parole à M. Jean-Pierre CHEVALLEY, réviseur qualifié, pour la lecture de son rapport de contrôle effectué en date du 24 mai 2006.

M. CHEVALLEY conclut à la bonne tenue des comptes et propose leur acceptation.

**Au vote, les citoyennes et citoyens acceptent, à l'unanimité, les comptes 2005.**

### **3. Suppression du PAS N° 6 (Zittes) du plan de zones**

Ce dossier a déjà été mis à l'enquête publique et n'a suscité aucune opposition.

Ce soir, l'Assemblée primaire doit se prononcer définitivement.

Il n'y a pas de demande complémentaire et l'Assemblée est invitée à se prononcer immédiatement.

**Au vote, les citoyennes et citoyens acceptent, à l'unanimité, la suppression du PAS N° 6 (Les Zittes) de manière à permettre au Conseil de lancer une procédure de remembrement sur ce secteur.**

### **4. Autorisation d'un emprunt de Fr. 1'500'000,- pour financer les investissements**

Les investissements importants de cet exercice 2005 grèvent fortement les liquidités communales.

Ainsi, les comptes courants sont bien sollicités et la Commune doit supporter un taux d'intérêts nettement plus élevé (4,74% au lieu de 2,175% env.)

**Au vote, les citoyennes et citoyens accep-**

**tent, à l'unanimité, de financer les investissements par un emprunt complémentaire de Fr. 1'500'000,-.**

### **5. Information des chefs de Départements**

**M. Cédric RUDAZ** ouvre le tour de table des présentations.

Il donne un bref aperçu des tâches dont il s'occupe principalement; l'accent est porté sur la construction et l'entretien des réseaux communaux (eau, égouts, routes), le ramassage des ordures, le maintien de la sécurité et de la salubrité publique.

Il signale sa satisfaction de travailler avec une autonomie de fonctionnement accrue et une meilleure responsabilisation.

Il présente également les projets futurs comme le réaménagement du cimetière de Chalais, la fin du chantier de la route du Téléphérique à Chalais, l'aménée d'eau brute au Crêt-du-Midi, les reprises de routes privées, la consolidation des berges du torrent des Marais à Vercorin, l'assainissement du déversoir de Crêtelongue, la signalisation en général et enfin les noms de rues et les numéros de bâtiments à Vercorin.

En conclusion, il regrette que le travail des membres du Conseil ne soit pas toujours assez visible et manque un peu de mise en valeur.

Il demande également aux citoyennes et citoyens une utilisation intelligente de l'eau potable.

M. Gustave CHRISTEN signale le danger constitué par la Réchy, à la hauteur de son habitation, et demande une intervention urgente sur le lit de la Réchy.

M. Alain PERRUCHOUD comprend fort bien sa préoccupation, puisqu'il était présent lors des dernières pluies importantes qui ont nécessité l'intervention de machines pour éviter un débordement.

Le Conseil communal fera vérifier le lit du torrent, lors des basses eaux, et s'occupera de solutionner ce problème.

**Mme Elisabeth PERRUCHOUD** commente d'abord la gestion des dossiers de constructions (25 nouveaux, 33 modifications).

Elle présente en quelques mots le SIT-WEB sur internet, qui permet de mettre à disposition du public des informations très utiles sur les parcelles, les zones et les réseaux.

Il est signalé que les réseaux d'eau n'ont pas tous été relevés par le passé et que le plan des conduites n'est pas toujours complet.

M. Jean-François NEUROHR s'inquiète de bizarreries sur le plan de zone.

Le président reconnaît que certaines bâtisses existantes figurent toujours en dehors des zones à bâtir. Cependant, ces corrections nécessitent une longue procédure; il est donc important de bien relever tous les points à modifier avant d'entreprendre une démarche officielle.

**M. Alain ZAPPELLAZ** insiste tout d'abord sur le groupe de réflexion sur l'avenir du tourisme et la présentation officielle des résultats le 22 septembre 2006.

Il mentionne les réalisations à caractère touristique comme la réfection du bisse des Sarrasins et la valorisation du vallon de Réchy ainsi que le début des travaux du PGEE et des divers remembrements.

A l'instar des autres membres du Conseil, il trouve passionnante son activité au profit de la Commune, mais constate qu'il faut énormément de temps et de patience pour mener à bien ces procédures souvent laborieuses et extrêmement longues.

#### 6. Divers

M. Francis RUDAZ demande des explications sur la possible extension de la zone de Bozon.

M. Alain PERRUCHOUD, président, répond qu'une collaboration est envisagée avec la Commune de Sierre pour éviter des infra-

structures à double avec le Centre sportif d'Eccosia.

Il ne s'agit pas d'un dossier urgent; il est cependant nécessaire de garder à l'esprit cette possibilité et ne pas rater les opportunités d'achat qui permettraient de relier les deux centres.

M. Dominique BALADIER relève la qualité des aménagements de la zone de Bozon. Il s'inquiète cependant des mesures prises pour assurer la sécurité des alentours de la gouille des pêcheurs.

Le Président répond que cet aspect n'a pas échappé aux concepteurs.

Tout d'abord, la hauteur d'eau est peu importante et les rives non interdites par des barrières ont été modelées en pente douce pour éviter des chutes imprévues.

La parole n'est plus demandée et le président clôt l'assemblée à 21 h 15.

Il invite à participer activement et profiter des festivités d'inauguration de l'Espace BOZON qui culmineront avec la cérémonie officielle prévue le dimanche 2 juillet 2006.

Il convie les participants à partager le verre de l'amitié.

**Le président:**  
Alain PERRUCHOUD

**Le secrétaire:**  
François ZUBER



Le FC Sion avait apporté la Coupe Suisse pour inaugurer le nouveau terrain de football de Bozon.

## L'INFORMATIQUE DANS NOS CONDUITES

Au printemps 2006, nous avons terminé la mise en service du système de télégestion de notre réseau d'eau potable. Ainsi, l'ensemble de notre réseau, de la station de traitement des Plannards jusqu'au réservoir de Chalais est maintenant piloté et surveillé par ordinateur. En fonction de la consommation, ce dernier adapte le débit de la station de traitement et règle le niveau des réservoirs. Il est même capable d'anticiper les variations brutales de la demande, notamment au début et à la fin des périodes touristiques. De plus, il nous fournit les enregistrements des principales consommations et alarme notre fontainier lorsque quelque chose d'anormal se produit.

Nous avons été surpris de l'efficacité de ce système qui nous a permis de passer un été sans avoir à prendre des mesures de restriction d'utilisation de l'eau potable et en alimentant, durant près de trois mois, la commune de Chip-pis qui s'est dotée d'une nouvelle installation d'approvisionnement. Nous constatons donc, à satisfaction, que notre réseau d'eau potable, géré par l'informatique, est suffisamment dimensionné pour répondre, pendant quelques années encore, aux besoins de la commune. Bien entendu, ces bonnes nouvelles ne mettent pas en doute la réalisation d'un réseau d'irrigation pour nos deux villages de plaine.

**Ape**

## UNE INITIATIVE APPRÉCIÉE: LA «BA DES JEUNES»

L'année dernière, les jeunes de notre commune participaient à l'action «72 heures de la jeunesse», mise sur pied par le Conseil suisse des activités de jeunesse. Durant trois jours, ils ont travaillé dans l'intérêt de la collectivité publique, à la réfection du chemin du Pichiou, au nettoyage de la déchetterie de Vercorin et à l'amélioration du chemin de la Dérupe. Enrichis par l'expérience acquise durant ce week-end de travail, les jeunes de Chalais ont décidé de reconduire une action du même type chaque année, indépendamment du fait que l'action «72 heures» ait lieu ou pas. C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés le week-end du 17 au 19 septembre 2006, pour une nouvelle «BA des Jeunes» en faveur de notre commune.

Cette année, ils ont à nouveau travaillé sur le chemin du Pichiou pour peaufiner et terminer les travaux entrepris l'année dernière. Grâce à eux, les promeneurs peuvent maintenant se rendre, en toute sécurité, jusqu'au pied de la cascade de la Réchy. Ils ont aussi entrepris un

deuxième chantier, la réfection du minigolf de Vercorin. La Commune avait effectué quelques travaux préliminaires qui consistaient à boucher les fissures apparaissant sur les pistes bétonnées. Dans la foulée, les jeunes ont empoigné les pinceaux, se sont munis de bidons de peinture, d'une bonne dose de bonne humeur et, malgré le temps maussade qui les attendait ce week-end-là, ont repeint l'ensemble des pistes qui arborent aujourd'hui une couleur rose bien sympathique. Grâce à eux, le minigolf a retrouvé un nouvel attrait pour le plus grand plaisir des touristes de Vercorin.

Le Conseil communal est conscient de la chance qu'a la Commune de pouvoir compter sur une jeunesse saine et motivée et adresse à tous les jeunes qui participent aux activités de Chalais-Jeunesse, et aux responsables de cette société, un tout grand merci.

**Ape**

## UN NOUVEAU PARKING POUR VERCORIN

La réfection de la rue du Téléphérique s'est prolongée par la réalisation d'un parking important à proximité du téléphérique Chalais-Vercorin. L'augmentation de la fréquentation du téléphérique constatée aussi bien en hiver, pour le ski, qu'en été, pour accéder à la Forêt de l'Aventure, pratiquer le VTT ou le parapente, a motivé le Conseil communal à réaliser ces places de parc.

Lors de l'élaboration de la politique touristique communale, il a souvent été mis en évidence le problème de la circulation à Vercorin et la nécessité de réfléchir à la manière dont celle-ci peut être réduite. Le Conseil communal estime que les parkings construits au départ du téléphérique pourraient, dans une certaine mesure, contribuer à cet objectif de réduction de la circulation. En effet, il serait tout à fait envisageable de couvrir quelques places de parc et d'y autoriser l'accès uniquement aux personnes fréquentant régulièrement le téléphérique, en créant, une sorte d'abonnement combiné «Parking couvert - Téléphérique».

Pour évaluer l'impact de cette proposition, nous prions les personnes intéressées de s'annoncer spontanément à l'Administration communale. Nous serons ainsi en mesure de décider si ce projet vaut la peine d'être poursuivi ou non. Merci de votre collaboration.

**Ape**



*Il serait aisé de consacrer un module de ce parking pour les habitants de Vercorin désireux de profiter au maximum du téléphérique.*

## L'ESPACE BOZON EN FOLIE

Le mois de juin 2006 est à marquer d'une pierre blanche pour la commune de Chalais. En effet, quelle folie cette inauguration de notre Espace Bozon! De prime abord, en voyant le programme ambitieux proposé par les organisateurs, nous aurions pu douter du succès populaire de cette manifestation, programmée sur tout un mois. Et bien, le succès fut au rendez-vous et quel succès! Depuis le match d'ouverture de la Coupe du monde, jusqu'à la finale, l'Espace Bozon a vu défiler à chaque manifestation un nombre important de participants, les uns motivés par le football, par la curiosité, les autres par les activités culturelles ou encore simplement par l'envie de prendre un verre dans un lieu sympathique et convivial.

Durant tout un mois, l'Espace Bozon a montré son potentiel à accueillir de multiples activités qu'elles soient sportives, culturelles, religieuses ou tout simplement de détente et de loisirs. En effet, rappelez-vous cette magnifique journée de la Fête-Dieu qui a vu notre curé emprunter une barque pour distribuer la communion, cette démonstration époustouflante des champions du monde de pétanque, cette cantatrice chantant, a capella, des airs d'opéra, au milieu de la nature, dans un silence quasi religieux, ce chapiteau du cirque Helvetia qui par son spectacle a réjoui petits et grands, ce match de gala Sion-Thoune, cet hélicoptère qui déposa Stéphane Grichting et pour terminer, cette folle ambiance de la finale de la coupe du monde 2006.

Le Conseil communal adresse un grand merci au comité d'organisation, à son président, Dany Perruchoud, et les félicite pour l'audace qu'ils ont eue dans la conception de cette manifestation. Ils ont prouvé que l'Espace Bozon est véritablement un espace de vie!

**Ape**

## **NOUVELLES DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

### **«LE TRAVAIL DE GROUPE»**

Le début de l'année a constitué un pas important dans ce dicastère sous l'égide d'une nouvelle distribution des tâches et une réorganisation des activités propres d'utilité publique. L'axe de travail prioritaire se base sur les techniques liées aux besoins routiers, l'approvisionnement en eau et le maintien de l'hygiène sur l'ensemble du territoire. Une volonté d'augmenter nos divers mandats d'auxiliaires au profit de certains travaux spécifiques d'entretien courant permet une connaissance plus approfondie de nos réseaux et fait augmenter les compétences de nos collaborateurs. Nous avons évalué, avec mes collègues du Conseil, la couverture de nos prestations. Dans le but d'améliorer constamment nos services, nous allons compléter notre équipe en engageant un chef technique. Les tâches qui lui seront confiées permettront de suivre les dossiers nécessitant des connaissances plus approfondies dans les domaines techniques.

### **«ET LES ENTREPRISES...»**

L'économie locale a dans cette approche largement été évaluée et ne subira aucune conséquence. En effet, l'effort consenti ces dernières années quant à l'implication quasi omniprésente de nos entreprises pour nos différents travaux restera un de nos objectifs principaux.

### **«PROFESSIONNEL OU PAS»**

Nombreuses ont été les remarques quant à l'exécution dite de «luxe» lors de nos aménagements urbains à la route de la Forge, comme à la route du Téléphérique. Des pavés par-ci, des bordures par-là, de l'éclairage, des surfaces vertes et tout ce qui ne se voit pas. Posons-nous tout simplement la question: Penser à tout lors de l'exécution d'un projet à long terme et ajouter un emballage digne de la carte de visite de notre commune est-ce un luxe? Nous devons montrer l'exemple de revitalisation de nos villages tout en pensant à nos réseaux techniques.

### **«INTERCOLLABORATIONS»**

A plusieurs reprises nous nous sommes mis à table avec l'Etat-major du Service du feu de Grône afin d'améliorer les prestations liées à nos corps respectifs. Le résultat est plus que réjouissant et permettra de mieux utiliser les compétences de nos effectifs, de motiver les troupes et de limiter les coûts de fonctionnement. La convention future est en préparation et va faire l'objet d'acceptation par les deux conseils.

Dans le cadre des états-majors de crise en cas de catastrophe, je vais présider, dès janvier 2007, la Commission intercommunale dans le but de mettre sur pied une cellule de crise qui sera ensuite proposée au canton pour validation. Les partenaires seront St-Léonard, Grône et Chippis.

Cette organisation est obligatoire et a pour but d'intervenir sur des catastrophes naturelles et sous n'importe quelle forme, pour mémoire le débordement de la Dranse à Martigny a été mené par une cellule identique.



*Nos employés des Travaux publics, une équipe qui prend soin de notre commune.*



Heureusement, vous êtes nombreux à ne pas suivre cet exemple.

#### «L'AFFAIRE DE TOUS»

Tel est le slogan que chacune et chacun d'entre vous trouve sur les collectes Molok des ordures ménagères. Notre affaire oui, notre préoccupation aussi. Nous essayons d'améliorer quotidiennement ce service tant au niveau propreté qu'au niveau pratique. Des désinfections régulières par le biais d'un contrat d'entretien externe ont déjà débuté cet automne et se poursuivront.

Notre «affaire» n'est pas l'«affaire» de tous, car il est à relever de nombreuses carences retrouvées par des citoyennes ou citoyens irrespectueux. En effet, quatre cas cette année ont été l'objet de procédures de dénonciation quant au non respect des consignes en matière d'environnement. La photo ci-dessus témoigne de ces dysfonctionnements. Nous vous demandons donc une prise de conscience de la situation et espérons vivement que les mesures correctives soient «l'affaire de tous».

#### «UTOPIQUE»

Etait ma qualification des gros dossiers de salubrité qui m'étaient transmis lors de la reprise de ce dicastère en 2005. Avec un groupe entreprenant, des propriétaires coo-

pératifs, nous avons terminé cinq des six gros dossiers. A savoir que trois de ces dossiers avaient trouvé jour en 1996. Les remerciements vont à la Commission et aux propriétaires tous deux partenaires et respectueux pour l'image de notre commune

#### «NOTA BENE»

L'expérience que j'ai acquise dans le cadre de mon mandat me permet totalement de travailler pour le bien public, pour notre bien à tous et ceci dans les meilleures conditions souhaitées. J'essaie au mieux de satisfaire toutes les exigences qui me sont soumises sur le plan législatif comme sur le plan citoyen. Le travail fourni est colossal et ne se transcrit pas toujours tant l'impact visuel est minime.

Comme d'habitude, je reste à votre entière disposition pour des informations dans les départements que je gère et je vous souhaite, chères citoyennes et citoyens, de passer, avec vos familles, d'agréables fêtes de fin d'année sous un chapiteau blanc.

**Cédric Rudaz**  
Conseiller communal

## LA CRÈCHE DÉMÉNAGE... ENFIN!

Suite à l'ouverture provisoire du 21 août 2006, au nom de la Commune de Chalais, je me fais un plaisir de confirmer la prise de possession des nouveaux locaux de la crèche communale de Chalais.

**La crèche «Les Jasmins» se situera, dès le 9 janvier 2007**, dans la nouvelle construction qui prolonge la bâtisse du Home qui porte le même nom.

Cette étape finale permettra d'accueillir les enfants de 3 mois à 12 ans, répartis en fonction des âges et sous la responsabilité des éducatrices suivantes:

▪ **La nursery** (3 mois – 18 mois): Mme Anne-Rita Barras-Perruchoud, Mme Christine Fumeaux, Mme Chantal Perruchoud.

▪ **Les petits** (18 mois – 2<sup>1/2</sup> ans): Mme Daniela Bruttin, Mme Stéphanie Sobrero, Mme Mélanie Zuber.

▪ **Les grands** (2<sup>1/2</sup> ans – 4 ans): Mme Peggy Caloz Delafond, Mme Annette Martin, Mme Karine Walpen.



A la crèche "Les Jasmins", les enfants sont entre de bonnes mains.

▪ **Les Ecoliers** (1<sup>re</sup> enfantine – 6<sup>e</sup> primaire): Mme Daniela Bruttin, Mme Stéphanie Sobrero.

Toute cette équipe au service de la petite enfance chalaisarde est sous la responsabilité de Mme Sandra Losio-Zappellaz, coordinatrice de la crèche «Les Jasmins».

Cette structure, selon les objectifs fixés par la Commune, permet l'accueil des enfants dans les cas de figure suivants:

Assurer une permanence d'accueil, ainsi que des prestations de repas, de repos lors du travail ou de l'absence des parents.

Offrir aux enfants une expérience de type «socialisation», c'est-à-dire vivre une expérience pré-scolaire en collectivité, hors du milieu familial.

Le principe général qui soutient cette action éducative est de type «pédagogie par objectif». Cela signifie que chaque enfant pris en charge par cette structure d'accueil entre dans un mode de suivi qui contient à la fois:

- objectifs collectifs généraux similaires à tous les enfants (accueil multi-culturel, santé et prévention...)
- objectifs communs propres à l'âge de l'enfant (règles de sécurité, limites mises à l'enfant, règles de vie collective, acquisition des attitudes sociales...)
- objectifs individuels à chaque enfant, permettant à celui-ci de progresser, de tendre vers une autonomie, vivre en groupe tout en préservant son identité propre, expérimenter des apprentissages dans la réussite, le tout de manière ludique (langage, motricité, propreté, repas, collaboration, stratégie, jeux individuels, jeux de groupes, etc...).

L'équipe éducative est formée de professionnelles de la petite enfance qui assurent une présence et le suivi de chaque enfant. Ils apprennent les notions d'autonomie et de



*Bientôt, les enfants pourront jouer dans des locaux mieux adaptés et plus vastes.*

partage tout en pouvant compter sur le soutien de l'adulte. L'équipe se veut donc disponible et à l'écoute des envies du groupe. Des activités sont proposées par les éducatrices; les enfants y participent selon leur envie, ceci afin d'encourager leur créativité et développer le sens des activités collectives.

La volonté délibérée des autorités communales est de favoriser, du fait de sa proximité, la collaboration inter-générationnelle avec le Home des Jasmins, (activités avec les personnes âgées, manifestations collectives, collaboration interprofessionnelle...) ainsi que de privilégier l'utilisation de la bibliothèque qui prendra ses quartiers dans les mêmes locaux.

#### **QUELQUES INFOS SUPPLÉMENTAIRES:**

##### **Capacité d'accueil simultanée:**

Nursery: 5 enfants  
 Petits: 8 enfants  
 Grands: 8 enfants  
 Ecoliers: 12 enfants

##### **Ouverture:**

Du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30

##### **Vacances:**

Période de Noël  
 22 juin au 23 juillet 2007 (une permanence d'accueil estivale est assurée avec la crèche de Sierre)

#### **TARIFS:**

Crèche et nursery:

La journée entière comprend la sieste.

La demi-journée du matin s'étend de 7 h à 12 h. Un supplément de Fr. 3.— est facturé pour le petit-déjeuner des enfants arrivant à la crèche entre 7 h et 7 h 45

##### **Prix de la journée**

Fr. 30.— (commune de Chalais)

Fr. 45.— (hors commune)

##### **Prix de la demi-journée**

Fr. 20.— (commune de Chalais)

Fr. 30.— (hors commune)

##### **Prix du repas**

Fr. 5.—

Ecoliers: Les enfants des écoles sont pris en charge en dehors des heures scolaires.

Prix de garde: Fr. 4.— / heure de prise en charge. Prix du repas: Fr. 6.—

L'équipe éducative de la crèche «Les Jasmins» se fera un plaisir de vous apporter tous renseignements complémentaires au 027 459 11 22.

*Pensez-y: Si vous êtes en possession de jeux en bon état (puzzles - jeux de construction - petites voitures - poupées - jeux d'extérieur - tricycles, etc...) et que cela encombre votre galetas ou autre lieu, n'hésitez pas à nous les apporter... La crèche en fera un excellent usage!!! D'avance merci...*

**Patricia Mabillard**  
**Conseillère communale**

## LE TEMPS...

### LE TEMPS POUR PENSER

Le temps, avec lui, pas d'ennui! Celui qu'il fait ou qu'on voudrait qu'il fasse, celui que l'on a ou que l'on n'a pas, celui qui passe ou pas, celui que l'on prend ou pas, ceux, passés, que l'on regrette parfois, nostalgiques, les autres, modernes qui nous poussent à rechercher le meilleur puisque autour de nous les choses évoluent en permanence. Une dimension parmi d'autres, m'interpelle particulièrement en ces jours de novembre: le besoin inchangé qu'a l'homme de créer une demeure réconfortante pour l'accueillir alors qu'il connaît en partie son destin. Et c'est là comme un signe d'éternité qui s'exprime; nos anciennes bâtisses qui ont abrité tant de vies, tant de joies, des peines aussi, vu naître et mourir, elles, sont là, fières, portant quelquefois la trace de blessures, semblant parfois un peu fatiguées, mais toujours là. Comment ne pas repenser à nos anciens qui de leurs mains les ont construites, les ont admirées avec femmes et enfants et ont ressenti cette fierté du labeur bien fait. C'est notre histoire qui chante au travers des vieux murs, comme il est doux de s'arrêter pour l'écouter...



*Un exemple de rénovation dans le quartier du Fuidjou.*

### LE TEMPS POUR RÉNOVER

Je profite de la circonstance pour rappeler que le Conseil communal encourage toujours de manière tangible les propriétaires concernés à opérer un lifting des façades et félicite bien évidemment ceux qui entreprennent ces travaux. Une précision d'importance: les demandes d'aide communale doivent être faites avant le début des travaux, celles qui parviendraient après le début des travaux seraient déclarées tardives et ne pourraient plus être prises en considération.

Cette aide à la rénovation et à la restauration des bâtisses dans le secteur des villages de la commune est entrée en vigueur le 1er janvier 2003. Chaque année un montant minimum de Fr. 100'000.- et un maximum de Fr. 150'000.- est mis au budget à cet effet. Cette aide deviendra caduque au 31 décembre 2010.

Alors profitez de rendre visite à notre Service technique qui vous renseignera sur la base des plans d'inventaire des objets pouvant bénéficier de cette aide.

### LE TEMPS POUR AUTORISER

Force est de constater que de nombreux nouveaux arrivants débarquent avec un projet de construction et cela nous réjouit car les retombées sont nombreuses pour notre collectivité. A titre indicatif, environ une quarantaine de bâtiments ont vu le jour cette année et une soixantaine de modifications notoires ont été effectuées.

Je rappelle qu'une autorisation de construire délivrée est une marque de confiance envers la personne concernée et que celle-ci se doit d'y adhérer de manière irréprochable. Comment en effet, dans le cas contraire, tolérer des commentaires négatifs envers les Autorités de la part de personnes peu scrupuleuses ou trichant sans aucune gêne. J'invite dans ce cas à renoncer aux rumeurs infondées mais à s'informer auprès de la source compétente. Egalement, avant toute modification, informer l'Autorité vaut mieux que d'agir pour ensuite souvent devoir renoncer à grands frais.



En 2006, nous avons autorisé plus d'une trentaine de constructions nouvelles.

En relation avec ce sujet, la Commission cantonale de constructions demandait à toutes les communes valaisannes, en août dernier, de veiller à ce que les demandes de constructions soient de qualité supérieure afin de leur permettre une analyse plus fine et en adéquation avec le projet. Par ces quelques lignes, je voudrais que les requérants soient assurés de notre souhait de faire avancer leurs demandes le plus rapidement possible au canton tout en étant consciente des tracasseries supplémentaires que parfois cela occasionne.

### LE TEMPS SIT

Comme évoqué lors de notre dernière Assemblée primaire, la Commune de Chalais a mis en ligne le parcellaire de notre territoire à mi-2006. Par notre site Internet, vous trouverez le lien dès la 1re page sous SIT – WEB et pourrez ainsi naviguer à souhait à la recherche du renseignement technique qu'il vous faut. Que vous vouliez connaître l'emplacement du réseau électrique proche de chez vous ou dans quelle zone se situe votre parcelle, cet outil répondra toujours plus à vos questions. Au fil du temps, nous alimenterons les données et rajouterons des informations; les dernières couches créées sont:

- les zones de protection archéologique
- les zones de protection des sources
- les zones de protection S1 à S3

### LE TEMPS POUR CONCLURE

Voilà le moment de vous quitter non sans vous remercier d'avoir pris le temps de me lire. En espérant vous rencontrer nombreux lors de notre prochaine Assemblée primaire, pour partager un moment avec vous, je vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année!

**Elisabeth Perruchoud**  
Conseillère communale

## L'EAU D'IRRIGATION, UN BIEN À VALORISER



Les bisses sont les éléments essentiels de notre réseau d'irrigation.

Notre commune dispose d'un important réseau d'eau potable, prenant sa source dans le Vallon de Réchy. Cette année, le réglage adéquat des divers réservoirs effectué par le système de télégestion a eu comme avantage notable non seulement d'éviter le gaspillage, tout en permettant à la population de faire face à ses besoins, même pendant les périodes de forte chaleur estivale.

Si la gestion de l'eau potable est aujourd'hui sous contrôle, le fait d'utiliser à long terme cette eau pour l'arrosage de nos jardins et extérieurs apparaît totalement injustifié.

On le sait, notre commune bénéficie d'atouts indéniables en matière d'irrigation.

On en a pour preuves les nombreux bisse surplombant nos villages de plaine... dont le principal est celui de «Riccard». Il existe également une conduite reliant le grand bisse de Vercorin à la plaine. Ce réseau dessert aujourd'hui déjà les zones viticoles et agricoles de manière efficace et des conduites sont aussi présentes dans presque tout le village de Chalais et de Réchy.

Fort de cette constatation, le Conseil communal a donc jugé nécessaire de susciter une étude de projet visant à équiper de manière complète nos zones à bâtir en eau d'irrigation. Des discussions ont d'ores et déjà débuté avec les consortages d'irrigation afin de trouver une solution optimale et durable quant à la parfaite exploitation de ces réseaux existants.

**Alain Zappellaz**  
Conseiller communal

## RÉFLEXION SUR L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Il y a une année, Crans-Montana et les six communes du Haut-Plateau décrétaient un moratoire sur les constructions. Tout dernièrement, les Autorités ont présenté à la presse les solutions retenues pour dynamiser leur économie touristique. Trois propositions «phares» ont été avancées:

- a) Toutes nouvelles constructions d'immeubles devront respecter un quota de 70% affecté aux résidences principales;
- b) Les chalets individuels devraient être dévolus à la résidence principale;
- c) Les surfaces de plancher des résidences secondaires seront limitées à 7'000 m<sup>2</sup> au lieu des 14'000 m<sup>2</sup> construits ces dernières années.

••••••••••••••••••••

A écouter certains commentaires faisant suite à cette information parue dans le NF en novembre, la tentation serait grande de reprendre ces mesures et de les appliquer à notre village touristique de Vercorin. Cependant, en faisant une analyse plus approfondie, on constate que de telles dispositions ne sont pas appropriées à notre économie locale. D'abord parce que la capacité hôtelière de Crans-Montana a passé de 5'500 lits en 1985 à 2'000 lits en 2005. On comprend dès lors qu'avec une perte de 3'500 lits, des traitements de «choc» aient pu s'imposer.

Ensuite parce que les jeunes désirant s'établir à Vercorin trouvent encore des terrains à des prix abordables. Ce qui n'est pas le cas à Crans-Montana où le prix en deuxième, voire troisième zone de construction atteint Fr. 300.- le m<sup>2</sup>. La nouvelle route sous le bisse de Vercorin a été propice au développement de tout un secteur, si bien que des terrains parfaitement équipés étaient offerts entre Fr. 120.- et Fr. 150.- le m<sup>2</sup>. Il en a été de même voici quelques années dans le quartier des Lagettes. Or ces prix sont ceux qu'un domicilié de la plaine paie dans la région des «Harroz» ou à «Grampraz».

Enfin, le rythme annuel des constructions de cette dernière décennie a été relativement constant. Et ce n'est pas la progression constatée en 2005 et 2006 qui légitimerait les Autorités à limiter les constructions à la moitié des surfaces de plancher de ces deux dernières années. Nos entreprises locales auraient à pâtir d'une telle mesure!

Cela dit, soyons reconnaissants envers nos agents immobiliers, entrepreneurs locaux, commerçants et hôteliers, qui osent et réussissent. Formulons ensuite le vœu que d'autres choisissent l'option touristique et aient aussi le goût du risque, que ce soit en développant leur propre esprit d'entreprise ou en saisissant les occasions de «reprises» offertes par les commerces, magasins et autres établissements.

La réussite de notre village touristique passe d'abord par la conviction des gens qui y habitent et qui expriment cette volonté de croire en un développement possible, en faisant le maximum pour le réaliser.

**Alain Zappellaz**  
**Conseiller communal**



*Les prix des terrains à Vercorin sont comparables à ceux pratiqués en plaine. Ce n'est pas le cas à Crans-Montana.*

## AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES

### Abréviations

Centre scolaire Vercorin	CSV
Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret
Eglise Vercorin	EV
Eglise Chalais	EC
Chapelle de Saint Mathias à Réchy	Chapelle
Maison bourgeoisiiale Chalais	MBC
Creux-du-Lavioz	CL
Salle polyvalente Chalais	SPC
Maison bourgeoisiiale Vercorin	MBV
Salle de chant Réchy	SCR
Parc à Moutons Vercorin	Pàm
Place des Chevaliers	PLC
Espace Bozon	EB

### Janvier

	Lieu	Manifestation et organisateur
Samedi 6 janvier	Pàm	Fête des Rois
Samedi 20 janvier		Course à l'américaine à Vercorin
Samedi 27 janvier	SPC	Souper de soutien du FC Chalais

### Février

	Lieu	Manifestation et organisateur
Vendredi 2 février	SPC	Ensemble de Cuivres Valaisan
Samedi 3 février		
dès le 8 février	Cabaret	Représentation théâtrale tous les week-ends sauf période carnaval (entre 12 et 24 février 2007)
Jeudi 15 février		Carnaval - Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique
Vendredi 16 février		
Samedi 17 février	SPC	
Dimanche 18 février		
Lundi 19 février		
Mardi 20 février	CL+Pàm	Carnaval des enfants
Vendredi 23 février	SPC	Assemblée générale de la Gougtra SA
Samedi 24 février	Chapelle	Saint Mathias - Confrérie de la Chapelle de Réchy

### Mars

	Lieu	Manifestation et organisateur
Vendredi 2 mars	CSV	Karim Slama
Vendredi 2 mars	SPC	
Samedi 3 mars		Tournoi Indoor - FC Chalais
Dimanche 4 mars		
Vendredi 9 mars	Combiné	Montée nocturne
Samedi 10 mars	Vercorin	
Dimanche 11 mars		Le plus long slalom - Ski-Club de Vercorin
Dimanche 18 mars	Eglise	Confirmation
Lundi 19 mars	CSV	Souper du Ski-Club de Chalais
Samedi 24 mars		Week-end nordique au Crêt-du-Midi
Dimanche 25 mars		

### Avril

	Lieu	Manifestation et organisateur
Dimanche 8 avril	CL	Fêtes de Pâques
Samedi 14 avril	CSV	Assemblée générale du Ski-Club Brentaz-Vercorin
Samedi 21 avril	SPC	Concert annuel de L'Avenir
Vendredi 27 avril	SPC	Assemblée générale - Société de Gymnastique
Samedi 28 avril	SPC	Concert annuel - Amicale des Accordéonistes
Dimanche 29 avril		Festival de chant à Ayent

### Mai

	Lieu	Manifestation et organisateur
Vendredi 4 mai	MBC	Assemblée générale Ski-Club Chalais
Vendredi 4 mai	SPC	Amicale du Rawyl
Samedi 5 mai	SPC	Amicale du Rawyl
Vendredi 11 mai	EB	29 <sup>e</sup> Tournoi de football des Polices de Sûreté
Vendredi 11 mai	PLC	1er Grand Open Air - Chalais-Jeunesse
Samedi 12 mai	PLC	1er Grand Open Air - Chalais-Jeunesse
Dimanche 13 mai	EC	Communion solennelle
Jeudi 17 mai	EC	Ascension
Samedi 19 mai	SPC	Concert - Association «Petit Homme» - Enfants du Gabon
Dimanche 20 mai		Festival de musique à Grône
Samedi 26 mai	SPC	Concert annuel «Clé du Bonheur»

<b>Juin</b>	Lieu	Manifestation et organisateur
Samedi 2 juin	CSV	Concert - Chanson de Vercorin
Dimanche 3 juin	SPC	80 <sup>e</sup> Anniversaire - Banque Raiffeisen de Chalais Vercorin
Jeudi 7 juin		Fête-Dieu à Vercorin - Concert du Carillon
Samedi 9 juin	EB	Tournoi inter-sociétés - Tennis-Club et Société de Gymnastique
Dimanche 10 juin	EB	Tournoi inter-sociétés - Tennis-Club et Société de Gymnastique
Vendredi 15 juin	EB	75 <sup>e</sup> Anniversaire - FC Chalais
Samedi 16 juin	EB	75 <sup>e</sup> Anniversaire - FC Chalais
Dimanche 17 juin	EB	75 <sup>e</sup> Anniversaire - FC Chalais
Jeudi 21 juin	SPC	Spectacle de fin d'année - Ecoles primaires
Samedi 23 juin		Fête de la St-Jean
Samedi 23 juin	SPC/EB	Tournoi des Arbitres - Football
Dimanche 24 juin	SPC/EB	Tournoi des Arbitres - Football
Samedi 30 juin		Nuit suisse de la Randonnée

<b>Juillet</b>	Lieu	Manifestation et organisateur
Mercredi 4 juillet		Tournoi international de pétanque au Crêt-du-Midi
Vendredi 13 juillet	CSV	Concert - Percussions de la Côte
Samedi 7-14 juillet		Camp des Jeunes
Lundi 16-27 juillet		Passeport-Vacances - Edelweiss Loisirs
Dimanche 15 juillet	Pàm	Journée Santé Nature - Vercorin
Samedi 21 juillet		Festival international du cerf-volant - Vercorin
Dimanche 22 juillet		
Vendredi 27 juillet	EB	Fête de la jeunesse - 10 ans Passeport-Vacances
Vendredi 27 juillet	Vercorin	
Samedi 28 juillet	CSV	Verco-Jazz
Dimanche 29 juillet	Vercorin	

<b>Août</b>	Lieu	Manifestation et organisateur
Mercredi 1 <sup>er</sup> août	CL	Fête Nationale - Concert du chœur mixte «L'Espérance»
Vendredi 3 août	CSV	Loto - Chanson de Vercorin
Samedi 4 août	EV	Messe suivie du Concert annuel - Chanson de Vercorin
Dimanche 12 août	Vercorin	Marché artisanal et Course Roller in-line
Samedi 18 août	Pàm	Vide-Grenier et Fête au Village - Vercorin

<b>Septembre</b>	Lieu	Manifestation et organisateur
Samedi 22 septembre	SPC	Festival des Sociétés valaisannes des Accordéonistes
Dimanche 23 septembre	SPC	Festival des Sociétés valaisannes des Accordéonistes

<b>Octobre</b>	Lieu	Manifestation et organisateur
Dimanche 14 octobre	SPC	Saint-Gall - Fête patronale + repas communautaire
Mard 16 octobre	MBC	Saint-Gall - Assemblée des présidents(es) des sociétés locales

<b>Novembre</b>	Lieu	Manifestation et organisateur
Jeudi 1 <sup>er</sup> novembre	SPC	Loto de la Toussaint - Chœur mixte «L'Espérance»
Samedi 10 novembre	SPC	Concert annuel - Chœur mixte «L'Espérance»
Dimanche 25 novembre	SPC	Sainte Cécile

<b>Décembre</b>	Lieu	Manifestation et organisateur
Samedi 1 <sup>er</sup> décembre	SPC	Sainte-Barbe - Assemblée générale - Société «La Cible»
Jeudi 6 décembre		Saint-Nicolas
Samedi 8 décembre	SPC	Noël de la Société de Gymnastique
Samedi 8 décembre	Chapelle	Tâtée - Confrérie de la Chapelle de Réchy
Samedi 15 décembre	SPC	Noël des Jeunes
Lundi 24 décembre	EC	Crèche vivante
Vendredi 28 décembre	CSV	Concert de Noël - «L'Avenir»
Samedi 29 décembre	CSV	Loto - Ski-Club «Brentaz-Vercorin»
Lundi 31 décembre	Pàm	Champagne-Party

# INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Conformément aux dispositions légales, la Commune de Chalais publie officiellement une information générale sur la qualité de l'eau potable distribuée sur son territoire.

(analyse du 26 avril 2006 - Réservoir de Chalais)

Conductivité (à 20 °C)	µS/cm	616
Dureté	°F	38,3
Dureté carbonatée	°F	15,6
pH		7,9
Calcium	mg/l	112,7
Magnésium	mg/l	24,6
Ammonium	mg/l	< 0,05
Chlorures	mg/l	12,3
Sulfates	mg/l	233
Nitrites	mg/l	< 0,01
Nitrates	mg/l	< 6,8
Oxydabilité au permanganate	mg/l	7

Les valeurs de teneur en sulfates sont importantes, mais ne présentent aucun risque pour la santé humaine.

## BILAN QUALITATIF

D'après les analyses microbiologiques effectuées jusqu'ici, la qualité de l'eau s'inscrit dans les limites légales.

## Données facultatives

Germes aérobies mésophiles	/ml	< 10
Escherichia coli	/100 ml	0
Entérocoques	/100 ml	0

Aucun paramètre ne dépasse la marge de tolérance légale

## PROVENANCE DE L'EAU

Eau de la Réchy	80%
(Valeurs annuelles approx.)	
Eau de source	10%
Eau de la nappe phréatique	10%

## TRAITEMENT DE L'EAU

Eau de la Réchy	Filtration et chloration
Eau souterraine	Aucune

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

M. Yvon PERRUCHOUD  
079 541 32 12

## Elles fêteront leurs 90 ans en 2007

Adèle Christen - 16 mars 1917

Sidonie Zufferey - 31 juillet 1917

Ida Devanthéry - 22 mars 1917

Henriette Antille - 7 septembre 1917

Lucie Rudaz - 8 mai 1917

Cécile Martin - 27 septembre 1917

Renée Moret - 11 juin 1917

Germaine Devanthéry - 17 décembre 1917

Les Autorités civiles et religieuses se réjouissent de rencontrer ces personnes à l'occasion de leurs 90 ans et leur souhaitent d'ores et déjà un bon anniversaire.

## BUDGET COMMUNAL

En découvrant le budget communal 2007, vous serez tout d'abord surpris par sa présentation. En effet, notre plan comptable est, dès maintenant, adapté aux exigences de l'Etat du Valais et harmonisé avec celui de l'ensemble des communes de notre canton. Ce changement de plan comptable ne facilite pas la comparaison entre le budget qui vous est proposé et les budgets et les comptes des années précédentes. Il ne faudra donc pas trop vous étonner si certains chiffres varient beaucoup d'une année à l'autre ou si parfois il n'existe aucune correspondance.

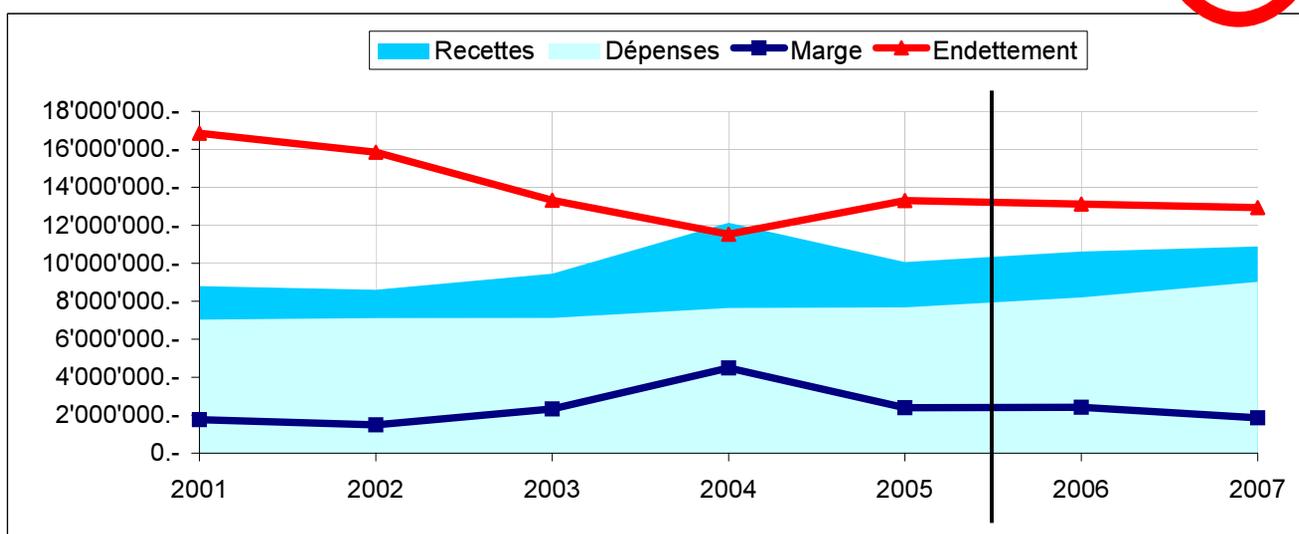
Les recettes du budget communal de 2007 sont en légère augmentation d'environ Fr. 260'000.-. Elles sont toutefois très difficiles à

estimer car elles dépendent essentiellement des recettes d'impôts et le retard pris dans les taxations ne nous permet pas de les évaluer avec précision. L'Etat du Valais nous a indiqué que par rapport à 2006, nous pouvions compter sur une augmentation des recettes d'impôt de 3% liée à l'évolution du coût de la vie et de 2.5% liée à la croissance du nombre de contribuables. Par mesure de précaution, nous avons pris en compte uniquement une augmentation de 3%. Quant aux taxes communales, elles ont été évaluées en fonction de celles facturées pour l'année 2006, ce qui représente une augmentation d'environ Fr. 35'000.-.

Au chapitre des recettes, il est intéressant de relever que notre commune bénéficie

### Evolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de la dette

	Comptes					Budgets	
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes	8'797'562.-	8'605'113.-	9'452'363.-	12'133'383.-	10'067'339.-	10'619'401.-	<b>10'881'555.-</b>
Dépenses	7'032'726.-	7'117'745.-	7'125'620.-	7'648'943.-	7'676'021.-	8'199'481.-	<b>9'022'545.-</b>
Marge	1'764'836.-	1'487'368.-	2'326'743.-	4'484'440.-	2'391'318.-	2'419'920.-	<b>1'859'010.-</b>
Endettement	16'851'774.-	15'848'734.-	13'318'976.-	11'526'020.-	13'301'703.-	13'116'783.-	<b>12'931'863.-</b>



## BUDGET COMMUNAL

toujours de la péréquation financière pour un montant de Fr. 270'000.-, que la redevance hydraulique de Gougtra SA se maintient à Fr. 65'000.-, mais que par contre, la ristourne de Sierre-Energie a été ramenée à 7% de l'énergie consommée, soit à Fr. 140'000.-.

Les charges quant à elles, subissent une augmentation importante d'un peu plus de Fr. 800'000.-, essentiellement due aux facteurs suivants:

- L'adaptation des salaires des employés communaux, soit environ Fr. 42'000.-.
- L'augmentation du coût de l'électricité, pour environ Fr. 15'000.-.
- L'évolution de certains frais d'entretien notamment pour le centre scolaire de Vercorin, l'ouverture des chemins hivernaux, l'entretien des routes communales, le déblaiement des neiges et la zone Bozon qui représente globalement une augmentation d'environ Fr. 126'000.-. Dans ce chapitre, il faut encore tenir compte d'une dépense extraordinaire de Fr. 49'000.- pour la réfection de la station de relevage des égouts de Crête-Longue et le curage du canal des Zittes.
- L'acquisition d'un nouveau petit véhicule pour les TP, pour Fr. 22'000.-.
- L'amélioration de notre site Internet, pour Fr. 18'000.-.

- L'augmentation de la charge d'intérêts, pour Fr. 70'000.-.
- L'augmentation de la participation communale pour le personnel enseignant, soit Fr. 58'000.-.
- L'augmentation de la part communale aux frais du CO de Grône, au CMS, à Sierre-Région, pour Fr. 55'000.-.
- La participation communale aux frais de fonctionnement de la crèche, pour Fr. 70'000.-, ainsi qu'à l'acquisition du matériel complémentaire, pour Fr. 76'000.-.
- La participation communale à la réfection d'une route cantonale sur la commune de Grône, pour Fr. 90'000.-.
- La comptabilisation dans les frais de fonctionnement des dépenses à caractère touristique, pour un montant de Fr. 25'000.-.

A noter que, dans cette liste, les dépenses à caractère unique représentent une somme de Fr. 255'000.-.

En fin de compte, les recettes s'élèvent à Fr. 10'881'555.-, les dépenses à Fr. 9'022'545.-, ce qui nous conduit à une marge d'autofinancement de Fr. 1'859'010.- et un bénéfice de l'exercice de Fr. 167'610.-.



*Durant les intempéries du mois de mai, la Déchendoua a provoqué un éboulement sur le bisse de Vercorin.*

# BUDGET COMMUNAL

## Présentation du résultat annuel

2007

### Compte de fonctionnement

#### Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	9'022'545.00
Revenus financiers	fr.	10'881'555.00
<b>Marge d'autofinancement</b>	fr.	<b>1'859'010.00</b>

#### Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	fr.	1'859'010.00
Amortissements ordinaires	fr.	1'691'400.00
Amortissements complémentaires	fr.	-
Amortissement du découvert au bilan	fr.	-
<b>Excédent de revenus</b>	fr.	<b>167'610.00</b>

### Compte des investissements

Dépenses	fr.	2'114'000.00
Recettes	fr.	424'000.00
<b>Investissements nets</b>	fr.	<b>1'690'000.00</b>

### Financement

Marge d'autofinancement	fr.	1'859'010.00
Investissements nets	fr.	1'690'000.00
<b>Excédent de financement</b>	fr.	<b>169'010.00</b>

### Compte de fonctionnement selon les tâches

Budget 2007

Budget 2006

Compte 2005

	Budget 2007		Budget 2006		Compte 2005	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	1'258'500.00	175'900.00	1'059'450.00	133'150.00	1'041'837.67	139'296.95
Sécurité publique	300'100.00	111'500.00	328'900.00	111'100.00	352'982.55	127'646.18
Enseignement et formation	2'172'400.00	37'000.00	2'150'700.00	27'000.00	1'958'542.94	24'134.00
Culture, loisirs et culte	876'408.00	42'300.00	920'500.00	39'900.00	930'588.00	21'627.20
Santé	140'000.00	-	145'000.00	-	186'624.55	-
Prévoyance sociale	947'825.00	-	764'000.00	-	708'236.70	-
Trafic	1'766'000.00	113'640.00	1'730'300.00	167'800.00	1'901'119.60	96'484.15
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, d	2'208'325.00	1'786'100.00	2'048'350.00	1'748'300.00	2'146'231.10	1'863'349.30
Economie publique, yc services industriels	235'250.00	235'000.00	261'650.00	293'600.00	177'284.60	306'021.90
Finances et impôts	809'137.00	8'380'115.00	750'731.00	8'083'551.00	596'730.62	7'486'435.10
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>10'713'945.00</b>	<b>10'881'555.00</b>	<b>10'159'581.00</b>	<b>10'604'401.00</b>	<b>10'000'178.33</b>	<b>10'064'994.78</b>
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	<b>167'610.00</b>		<b>444'820.00</b>		<b>64'816.45</b>	

# BUDGET COMMUNAL

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 Administration générale</b>	<b>1'258'500</b>	<b>175'900</b>	<b>1'059'450</b>	<b>133'160</b>	<b>1'041'837.67</b>	<b>139'296.95</b>
<b>012 Exécutif</b>	<b>142'000</b>		<b>119'000</b>		<b>118'017.65</b>	
012.300.00 Indemnités des autorités	119'000		119'000		118'017.65	
012.303.00 Charges sociales	23'000					
<b>029 Administration générale, divers</b>	<b>1'066'500</b>	<b>175'900</b>	<b>880'450</b>	<b>133'160</b>	<b>862'098.67</b>	<b>139'296.95</b>
029.300.00 Bureau de vote, élections	8'200		3'200		3'640.00	
029.300.01 Commissions communales	40'000		35'000		24'146.90	
029.301.00 Personnel du bureau communal	584'000		417'150		413'194.85	
029.303.00 Charges sociales	122'000		125'000		88'892.70	
029.308.00 Prestations personnel d'appoint					33'117.95	
029.310.00 Fournitures de bureau et mobilier	45'000		45'000		39'016.10	
029.310.01 Achat cartes d'identité / passeports	25'000		25'000		26'760.80	
029.315.00 Ordinateurs et programmes	60'000		60'000		54'056.30	
029.318.00 Information communale	36'800		14'000		19'181.55	
029.318.01 Frais de téléphones et communications	15'000		15'000		12'082.40	
029.318.02 Frais de port et CCP	34'000		41'000		31'131.92	
029.318.03 Assurance RC communale	9'000		8'100		8'132.30	
029.318.04 Frais d'encaissement	15'000		20'000		6'637.15	
029.318.05 Contrôle de la comptabilité	8'500		10'000		8'500.00	
029.318.06 Frais juridiques	2'000		2'000		2'600.00	
029.319.00 Dons et cotisations communales	14'000		15'000		32'550.20	
029.319.01 Représentations et réceptions	45'000		42'000		55'665.55	
029.352.00 Part. au Centre Info et Orientation	3'000		3'000		2'792.00	
029.431.00 Emoluments administratifs		35'000		35'000		38'244.90
029.434.00 Prestations de services facturées		40'000				
029.436.01 Administration de la Bourgeoisie		5'000		5'000		5'000.00
029.436.02 Administration du Télé. Chalais-Vercorin		14'000		13'000		14'461.30
029.436.03 Administration de la Fondation Antille		11'000		11'000		10'738.00
029.436.04 Administration de la TPT		4'500		4'500		3'019.55
029.451.00 Part canton agence AVS		9'000		9'000		9'605.90
029.451.01 Traitement des déclarations d'impôt		2'400		2'400		2'342.50
029.461.00 Subside Tenue du registre contribuables		2'300		2'100		2'583.80
029.461.01 Subside Tenue du registre des vignes		500				501.00
029.490.00 Frais de personnel imputés (admin)		52'200		51'150		52'800.00
<b>098 Tâches non ventilées</b>	<b>50'000</b>		<b>60'000</b>		<b>61'721.35</b>	
098.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	50'000		60'000		61'721.35	

<b>1 Sécurité publique</b>	<b>300'100</b>	<b>111'500</b>	<b>328'900</b>	<b>111'100</b>	<b>352'982.55</b>	<b>127'646.18</b>
<b>100 Cadastre, poids et mesures</b>	<b>30'200</b>	<b>32'000</b>	<b>36'200</b>	<b>33'000</b>	<b>29'946.45</b>	<b>36'086.83</b>
100.318.00 Frais de géomètre (MF)	30'000		35'000		29'814.45	
100.318.01 Contrôle poids et mesures	200		200		132.00	
100.431.00 Emoluments du cadastre		18'000		17'000		21'786.83
100.434.00 Part des privés aux frais de géomètre		14'000		16'000		14'300.00
<b>102 Police de l'habitant et étrangers</b>	<b>9'000</b>	<b>15'000</b>	<b>9'000</b>	<b>17'000</b>	<b>7'066.50</b>	<b>12'937.50</b>
102.310.00 Permis pour étrangers	9'000		9'000		7'066.50	
102.431.00 Bureau des étrangers		15'000		17'000		12'937.50
<b>113 Corps de police locale</b>	<b>113'500</b>	<b>4'000</b>	<b>110'500</b>		<b>100'682.40</b>	<b>7'278.60</b>
113.311.00 Frais de police	2'500		2'500		892.40	
113.352.00 Police municipale de Sierre	111'000		108'000		99'790.00	
113.431.00 Concessions établissements publics						2'497.80
113.431.10 Autorisations communales, bals, fêtes						2'250.00
113.437.00 Amendes de police		4'000				2'530.80
<b>140 Police du feu</b>	<b>61'900</b>	<b>50'000</b>	<b>60'200</b>	<b>50'600</b>	<b>66'748.65</b>	<b>54'123.25</b>
140.301.00 Cours communaux - soldes CSP	30'200		28'200		30'571.20	
140.310.00 Frais d'entretien du matériel CSP	10'000		9'300		13'516.70	
140.311.00 Achat de matériel et d'équipement CSP	15'000		16'000		15'287.65	
140.318.00 Cotisation Fédération Suisse CSP	700		700		729.00	
140.318.01 Etat du Valais Part au SMT 750	3'000		3'000		2'975.00	
140.352.00 Centre Secours Incendie de Sierre	3'000		3'000		3'669.00	
140.430.00 Taxe d'exemption service du feu		45'000		45'000		48'123.25
140.461.00 Subvention matériel CSP		5'000		5'600		6'000.00
<b>160 Administration</b>	<b>5'000</b>		<b>4'000</b>		<b>4'000.00</b>	
150.318.00 Organisation des tirs obligatoires	5'000		4'000		4'000.00	
<b>160 Protection civile</b>	<b>23'000</b>	<b>10'500</b>	<b>25'000</b>	<b>10'500</b>	<b>22'224.65</b>	<b>17'220.00</b>

# BUDGET COMMUNAL

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>1 Sécurité publique</b>	<b>300'100</b>	<b>111'500</b>	<b>328'900</b>	<b>111'100</b>	<b>352'982.55</b>	<b>127'646.18</b>
160.310.00	PCI - Instruction et frais				120.85	
160.311.00	PCI - Matériel et équipement				1'091.40	
160.314.00	PCI - Charges des abris	10'000		12'000	11'012.40	
160.352.00	Participation PCI Lienne-Navizence	13'000		13'000	10'000.00	
160.427.00	PCI - locations d'abris Chalais		7'500		7'500	7'610.00
160.427.01	PCI - locations d'abris Vercorin		3'000		3'000	6'110.00
160.461.00	Forfait pour maintien des Abris PCI					3'500.00
<b>198 Tâches non ventilées</b>	<b>57'500</b>		<b>85'000</b>		<b>122'314.00</b>	
198.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	57'500		85'000	122'314.00	

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2 Enseignement et formation</b>	<b>2'172'400</b>	<b>37'000</b>	<b>2'160'700</b>	<b>27'000</b>	<b>1'958'542.94</b>	<b>24'134.00</b>
<b>210 Ecole primaire</b>	<b>1'296'600</b>	<b>33'000</b>	<b>1'408'600</b>	<b>27'000</b>	<b>1'238'016.19</b>	<b>24'134.00</b>
210.301.00	Conciergerie école de Chalais	68'000		68'000	61'551.80	
210.301.01	Conciergerie salle polyvalente Chalais	61'000		61'000	56'535.75	
210.301.10	Conciergerie école de Vercorin	38'000		27'000	36'158.65	
210.303.00	Charges sociales	33'700		19'000	13'224.25	
210.310.00	Matériel et frais scolaires	60'000		60'000	57'662.04	
210.310.10	Activités scolaires	31'000		31'000	24'689.05	
210.314.00	Charges école de Chalais	62'000		64'000	62'795.55	
210.314.01	Charges salle polyvalente de Chalais	45'000		45'000	21'975.05	
210.314.02	Réfections école Chalais	30'000		30'000	34'624.00	
210.314.10	Charges école de Vercorin	55'000		35'000	65'727.80	
210.318.00	Transports des élèves - primaires	2'000		18'000	10'600.50	
210.318.10	Cours de chant dans les écoles	25'500		25'500	27'214.00	
210.351.00	Traitement personnel enseignant primaire	783'000		912'000	756'534.75	
210.352.00	Ecolage primaire dans d'autres communes	2'400		13'000	8'722.00	
210.427.00	Locations maison d'école		10'800		10'800	11'400.00
210.427.01	Locations salle polyvalente Chalais		5'000		5'000	4'550.00
210.427.10	Locations salle polyvalente Vercorin		2'000		2'000	400.00
210.461.00	Subsides transport des élèves - primaire		1'000		7'000	7'000.00
210.461.10	Subsides pour cours de chant		2'200		2'200	784.00
210.490.03	Personnel imputé Centre admin Vercorin		7'000			
210.490.04	Pers. imputé maison bourgeoisiale Verco		5'000			
<b>211 Ecole secondaire - cycle d'orientation</b>	<b>609'800</b>	<b>4'000</b>	<b>370'000</b>		<b>356'807.65</b>	
211.318.00	Transports des élèves - CO	10'000				
211.351.00	Traitement du personnel enseignant - CO	187'000				
211.352.00	Cycle d'orientation de Grône	400'000		370'000	356'807.65	
211.352.10	Ecolage dans d'autres communes - CO	12'800				
211.461.00	Subsides pour transport des élèves - CO		4'000			
<b>220 Ecoles spécialisées</b>	<b>15'000</b>		<b>22'000</b>		<b>13'433.65</b>	
220.365.00	Participation aux écoles spécialisées	15'000		22'000	13'433.65	
<b>239 Autres tâches formation professionnelle</b>	<b>10'000</b>		<b>9'200</b>		<b>9'286.45</b>	
239.361.00	Itinéraire des apprentis	10'000		9'200	9'286.45	
<b>298 Tâches non ventilées</b>	<b>241'000</b>		<b>341'000</b>		<b>341'000.00</b>	
298.331.00	Patrimoine administratif - amort. ordin.	241'000		341'000	341'000.00	

# BUDGET COMMUNAL

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3 Culture, loisirs et culte</b>	<b>876'408</b>	<b>42'300</b>	<b>920'500</b>	<b>39'900</b>	<b>930'588.00</b>	<b>21'627.20</b>
<b>300 Bibliothèques</b>	<b>107'508</b>	<b>16'000</b>	<b>113'000</b>	<b>13'500</b>	<b>106'611.65</b>	<b>10'000.00</b>
300.301.00 Personnel d'exploitation bibliothèque	60'000		57'000		54'402.90	
300.303.00 Charges sociales	11'000		29'000		23'693.05	
300.310.00 Bibliothèque - Livres et matériel	30'000		27'000		28'515.80	
300.318.00 Loyer bibliothèque de Chalais	6'508					
300.461.00 Subside exploitation de la bibliothèque		16'000		13'500		10'000.00
<b>303 Sociétés locales</b>	<b>46'500</b>		<b>28'000</b>		<b>28'500.00</b>	
303.365.00 Subsidés aux sociétés locales	28'000		28'000		28'500.00	
303.365.10 Soutien aux organisations locales	17'500					
<b>309 Autres tâches culturelles</b>	<b>92'000</b>	<b>25'000</b>	<b>88'500</b>	<b>25'000</b>	<b>82'683.15</b>	<b>10'800.00</b>
309.301.00 Concierge centre administratif Vercorin			10'000		6'826.85	
309.301.01 Concierge maison bourgeoisiale Vercorin			5'000		4'953.35	
309.314.00 Charges centre administratif Vercorin	22'000		22'000		21'020.15	
309.314.01 Charges maison bourgeoisiale Vercorin	6'000		6'000		4'382.80	
309.316.00 Location maison bourgeoisiale Vercorin	30'500		30'500		30'500.00	
309.316.01 Location des biens de la Bourgeoisie	15'000		15'000		15'000.00	
309.364.00 Ass. Valorisation patrimoine Hopital	6'500					
309.390.03 Frais de personnel imputés CAV	7'000					
309.390.04 Frais de personnel imputés MB Vercorin	5'000					
309.427.00 Loyer CAV		25'000		25'000		10'800.00
<b>330 Pares publics et chemins pédestres</b>	<b>90'400</b>	<b>1'300</b>	<b>60'000</b>	<b>1'400</b>	<b>62'098.25</b>	<b>827.20</b>
330.301.00 Personnel d'entretien sentiers pédestres	7'000					
330.303.00 Charges sociales (pour le budget)	1'400					
330.314.00 Entretien des sentiers pédestres	31'000		5'000		10'263.70	
330.314.10 Entret. parcs et jardins	45'000		45'000		48'173.15	
330.314.20 Entretien des petits bâtiments communaux	6'000		10'000		3'661.40	
330.427.00 Location du domaine Communal		1'300		1'400		827.20
<b>340 Sports</b>	<b>90'000</b>		<b>65'000</b>		<b>79'029.90</b>	
340.314.00 Frais d'entretien zone Bozon	90'000		65'000		79'029.90	
<b>390 Eglise catholique romaine</b>	<b>130'000</b>		<b>120'000</b>		<b>148'131.65</b>	
390.362.00 Paroisse de Chalais	70'000		60'000		86'917.85	
390.362.01 Paroisse de Vercorin	60'000		60'000		61'213.70	
<b>391 Eglise réformée évangélique</b>	<b>11'000</b>		<b>11'000</b>		<b>10'890.00</b>	
391.362.00 Eglise réformée de Sierre	11'000		11'000		10'890.00	
<b>398 Tâches non ventilées</b>	<b>310'000</b>		<b>435'000</b>		<b>412'643.60</b>	
398.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	310'000		435'000		412'643.60	

<b>4 Santé</b>	<b>140'000</b>		<b>145'000</b>		<b>186'624.65</b>	
<b>400 Hôpitaux</b>					<b>6'612.00</b>	
400.351.00 Hôpital de Sierre-Loèche					6'612.00	
<b>440 Centre médico-social régional</b>	<b>75'000</b>		<b>65'000</b>		<b>63'635.15</b>	
440.352.00 Centre Médico-Social	75'000		65'000		63'635.15	
<b>460 Prophylaxie dentaire</b>	<b>65'000</b>		<b>80'000</b>		<b>96'377.40</b>	
460.364.00 Frais dentaires scolaires	65'000		80'000		96'377.40	
<b>498 Tâches non ventilées</b>					<b>20'000.00</b>	
498.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.					20'000.00	

# BUDGET COMMUNAL

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>6 Prévoyance sociale</b>	<b>947'825</b>		<b>764'000</b>		<b>708'236.70</b>	
<b>601 Part communale à l'AVS et AI du canton</b>	<b>142'000</b>		<b>134'000</b>		<b>133'666.12</b>	
501.361.00 Financement AVS et AI	142'000		134'000		133'666.12	
<b>620 Assurance maladie</b>	<b>340'000</b>		<b>320'000</b>		<b>344'895.95</b>	
520.366.00 Participation à la caisse maladie	340'000		320'000		344'895.95	
<b>630 Prestations complémentaires AVS et AI</b>	<b>140'000</b>		<b>136'000</b>		<b>124'354.41</b>	
530.361.00 Financement prestations complémentaires	140'000		136'000		124'354.41	
<b>641 Garderie d'enfants, crèches</b>	<b>172'825</b>					
541.318.00 Loyer crèche de Chalais	26'825					
541.352.00 Participation à la crèche de Chalais	146'000					
<b>660 Handicapés</b>	<b>40'000</b>		<b>35'000</b>		<b>22'662.30</b>	
550.361.00 Mesures en faveur des handicapés	40'000		35'000		22'662.30	
<b>680 Aide sociale individuelle</b>	<b>77'000</b>		<b>105'000</b>		<b>64'482.07</b>	
580.366.00 Service d'assistance	77'000		105'000		64'482.07	
<b>682 Fonds cantonal pour l'emploi</b>	<b>36'000</b>		<b>34'000</b>		<b>28'275.85</b>	
582.361.00 Fonds cantonal p/l'emploi	36'000		34'000		28'275.85	

<b>6</b>	<b>Trafic</b>	<b>1'766'000</b>	<b>113'640</b>	<b>1'730'300</b>	<b>167'800</b>	<b>1'901'119.60</b>	<b>96'484.15</b>
<b>610 Routes cantonales</b>	<b>255'000</b>		<b>160'000</b>			<b>198'930.65</b>	
610.361.00 Entretien des routes cantonales	135'000		130'000			146'143.25	
610.361.01 Particip. réfection routes cantonales	120'000		30'000			52'787.40	
<b>620 Réseau des routes communales</b>	<b>435'000</b>	<b>1'400</b>	<b>365'000</b>	<b>1'500</b>		<b>419'087.15</b>	<b>1'372.75</b>
620.312.00 Electricité pour éclairage public	70'000		50'000			36'206.45	
620.312.10 Entretien du réseau électrique	45'000		50'000			42'911.35	
620.314.00 Entretien du réseau routier	140'000		130'000			169'973.35	
620.314.01 Marquage et signalisation	20'000		20'000			7'985.35	
620.314.02 Balayage mécanique	35'000		35'000			32'423.05	
620.314.03 Déblaiement des neiges	125'000		80'000			129'587.60	
620.427.00 Redevances station service de Vercorin		1'400		1'500			1'372.75
<b>621 Parkings et places de stationnement</b>	<b>2'000</b>	<b>19'840</b>	<b>2'000</b>	<b>16'300</b>			<b>23'311.40</b>
621.315.00 Entretien des parcomètres de Vercorin	2'000		2'000				
621.427.00 Recettes des parcomètres		8'000		9'000			12'151.40
621.427.03 Locations de dépôts Vercorin		6'840		7'300			9'760.00
621.430.00 Taxe de compensation place de parc		5'000					1'400.00
<b>622 Ateliers</b>	<b>112'000</b>		<b>80'000</b>			<b>74'260.75</b>	
622.311.00 Achat de matériel des travaux publics	20'000		20'000			31'297.95	
622.315.00 Entretien des véhicules travaux publics	92'000		60'000			42'962.80	
<b>660 Entreprises de trafic régional</b>	<b>35'000</b>		<b>35'000</b>			<b>35'415.00</b>	
650.361.00 Transports publics	35'000		35'000			35'415.00	
<b>661 Entreprises de trafic local</b>	<b>20'000</b>		<b>12'000</b>				
651.365.00 Transports nocturnes	8'000						
651.365.10 Transports touristiques	12'000		12'000				
<b>662 Transport en montagne</b>			<b>33'300</b>			<b>35'498.30</b>	
652.365.00 Transports touristiques						2'198.30	
652.365.10 Remboursement crédit LIM Téléphérique			33'300			33'300.00	
<b>698 Autres tâches relatives au trafic</b>	<b>907'000</b>	<b>92'400</b>	<b>1'043'000</b>	<b>150'000</b>		<b>1'137'927.75</b>	<b>71'800.00</b>
698.301.00 Employés des travaux publics	245'000		370'000			236'480.10	
698.301.10 Auxiliaires des travaux publics	25'000		25'000			29'664.95	
698.303.00 Charges sociales	71'000		103'000			27'801.80	
698.303.10 CCC Sion - AVS/AI/APG/AC						20'773.60	
698.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	566'000		545'000			823'207.30	
698.434.00 Prestations de services facturées					60'000		
698.490.01 Frais de personnel imputés (exploit.)		92'400		90'000			71'800.00

# BUDGET COMMUNAL

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>7 Protection et aménag. de l'environnement</b>	<b>2'208'325</b>	<b>1'786'100</b>	<b>2'048'350</b>	<b>1'748'300</b>	<b>2'146'231.10</b>	<b>1'863'349.30</b>
<b>700 Approv. et alimentation en eau potable</b>	<b>661'425</b>	<b>600'000</b>	<b>686'400</b>	<b>690'000</b>	<b>724'911.80</b>	<b>696'099.90</b>
700.301.00 Personnel station des Planards	18'000		18'000		26'999.95	
700.303.00 Charges sociales	3'600		3'600		7'672.70	
700.314.00 Entretien du réseau d'eau	105'000		105'000		183'305.00	
700.314.01 Exploitation de la station des Planards	28'000		28'000		32'470.80	
700.319.00 TVA s/service d'eau	600		600		616.55	
700.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	229'500		294'500		253'626.55	
700.390.00 Frais de personnel imputés (admin)	18'000		53'700		44'100.00	
700.390.01 Frais de personnel imputés (exploit.)	35'600					
700.391.00 Intérêts passifs imputés	223'125		182'000		176'120.25	
700.434.00 Taxe annuelle d'eau		600'000		590'000		596'099.90
<b>710 Assainissement des eaux usées</b>	<b>263'360</b>	<b>636'000</b>	<b>189'860</b>	<b>625'000</b>	<b>286'822.66</b>	<b>629'662.70</b>
710.314.00 Entretien du réseau des égouts	93'000		60'000		61'357.35	
710.319.00 TVA s/service d'égouts	19'000		19'000		19'286.15	
710.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	107'400		54'600		160'775.50	
710.390.00 Frais de personnel imputés (admin)	16'050		38'250		26'200.00	
710.390.01 Frais de personnel imputés (exploit.)	4'800					
710.391.00 Intérêts passifs imputés	23'100		18'000		18'203.55	
710.434.00 Taxe annuelle d'égouts		535'000		525'000		529'662.70
<b>711 Station d'épuration des eaux usées</b>	<b>266'000</b>		<b>260'000</b>		<b>260'000.00</b>	
711.352.00 Step de Granges	266'000		260'000		250'000.00	
<b>720 Traitement des déchets</b>	<b>476'660</b>	<b>605'000</b>	<b>430'100</b>	<b>690'000</b>	<b>613'010.06</b>	<b>693'341.00</b>
720.301.00 Personnel des déchetteries	29'000		26'000		26'364.40	
720.303.00 Charges sociales	2'900		2'900		2'957.30	
720.314.00 Frais d'exploitation des déchetteries	117'000		110'000		161'415.85	
720.318.00 Enlèvement des ordures ménagères	107'000		99'000		107'477.95	
720.318.10 Enlèvement des bennes papiers et verres	42'000		41'000		38'228.75	
720.319.00 TVA s/service d'hygiène	21'000		21'000		20'787.05	
720.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	35'000		35'000		60'000.00	
720.390.00 Frais de personnel imputés (admin)	18'150		49'200		54'300.00	
720.390.01 Frais de personnel imputés (exploit.)	52'000					
720.391.00 Intérêts passifs imputés	52'500		46'000		41'478.95	
720.434.00 Taxe annuelle enlèvement des ordures		605'000		590'000		593'341.00
<b>721 Usine d'incinération des déchets</b>	<b>276'000</b>		<b>276'000</b>		<b>233'262.40</b>	
721.352.00 UTO - Uvrièr	276'000		275'000		233'262.40	
<b>740 Cimetières, crématoires et columbariums</b>	<b>16'000</b>	<b>1'800</b>	<b>22'000</b>	<b>1'800</b>	<b>30'161.60</b>	<b>2'600.00</b>
740.301.00 Personnel d'entretien cimetières	4'000		11'000		15'037.75	
740.303.00 Charges sociales	2'500		2'500		1'745.20	
740.314.00 Entretien chapelle ardente Chalais	1'000		1'000		706.65	
740.318.00 Frais d'inhumation	7'500		7'500		12'672.00	
740.427.00 Locations de la chapelle ardente		900		900		1'050.00
740.434.00 Cimetière - concessions et inhumations		900		900		1'450.00
<b>760 Correction des eaux</b>	<b>40'000</b>	<b>14'300</b>	<b>24'000</b>	<b>9'600</b>	<b>18'081.10</b>	<b>14'097.20</b>
750.314.00 Entretien canaux et torrents	40'000		24'000		18'081.10	
750.427.00 Redevances du dépotoir de la Réchy		2'000		2'000		2'000.00
750.461.00 Subsidés entretien canaux et torrents		12'300		7'500		12'097.20
<b>790 Aménagement du territoire</b>	<b>17'000</b>	<b>30'000</b>	<b>17'000</b>	<b>32'000</b>	<b>27'917.50</b>	<b>127'748.60</b>
790.318.00 Frais de mise à l'enquête publique	17'000		17'000		27'917.50	
790.430.00 Taxes compensatoires de densité						11'100.00
790.431.00 Permis de construire		30'000		30'000		63'748.50
790.437.00 Amendes de constructions				2'000		52'900.00
<b>792 Construction de logements</b>	<b>100'000</b>		<b>100'000</b>		<b>60'607.30</b>	
792.366.00 Rénovation des vieilles bâtisses	100'000		100'000		50'607.30	
<b>798 Tâches non ventilées</b>	<b>96'000</b>		<b>46'000</b>		<b>12'466.80</b>	
798.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.	96'000		46'000		12'466.80	

# BUDGET COMMUNAL

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>8 Economie publique</b>	<b>236'260</b>	<b>236'000</b>	<b>261'660</b>	<b>293'600</b>	<b>177'284.60</b>	<b>306'021.90</b>
<b>800 Agriculture</b>	<b>71'650</b>	<b>30'000</b>	<b>71'950</b>	<b>28'600</b>	<b>40'688.26</b>	<b>28'646.76</b>
800.301.00 Inspecteur du bétail	500		500		615.95	
800.303.00 Charges sociales	50		50		54.00	
800.313.00 Trait. "ver de la grappe"	24'000		24'000		24'038.35	
800.314.00 Charges écuries commun. de Vercorin	100		100		282.55	
800.365.00 Améliorations agricoles Zamplan-Crétillo	20'000		10'000		11'607.40	
800.366.00 Insémination artificielle	2'300		2'300		3'990.00	
800.366.01 Subvention aux constructions agricoles	24'600		35'000			
800.427.00 Locations écuries commun. de Vercorin		3'600		3'600		5'533.00
800.436.00 Facturations ver de la grappe		26'400		25'000		23'113.75
<b>801 Irrigation</b>	<b>6'000</b>		<b>6'000</b>		<b>6'962.00</b>	
801.312.00 Droits d'eau	6'000		6'000		5'952.00	
<b>810 Sylviculture en général</b>	<b>2'000</b>		<b>2'000</b>		<b>490.00</b>	
810.318.00 Bourgeoisie part au garde forestier	2'000		2'000		490.00	
<b>830 Société de développement</b>	<b>91'600</b>		<b>69'600</b>		<b>60'416.16</b>	
830.364.00 Promotion touristique SAT	6'800		9'800		7'325.00	
830.364.01 Bureau de l'OT Vercorin	25'000		25'000		10'800.00	
830.364.02 Frais pour l'OT Vercorin	16'500		16'500		17'490.15	
830.364.03 Animations touristiques	18'200		18'200		24'800.00	
830.364.04 Dépenses à caractère touristique	25'000					
<b>839 Autres sociétés</b>	<b>37'200</b>		<b>70'200</b>		<b>42'064.70</b>	
839.318.00 Ouverture piste de fonds			6'000		6'206.85	
839.318.01 Définition de la politique touristique	3'000		30'000		5'380.00	
839.365.00 Participation à Pro-Lavioz	34'200		34'200		30'467.85	
<b>840 Industrie, artisanat et commerce</b>	<b>27'000</b>		<b>12'000</b>		<b>11'716.50</b>	
840.352.00 Participation à Sierre Région	27'000		12'000		11'716.50	
<b>860 Electricité</b>		<b>206'000</b>		<b>266'000</b>		<b>277'376.16</b>
860.411.00 Concessions et redevances hydrauliques		65'000		65'000		66'014.05
860.422.00 Energie gratuite ristourne SIESA		140'000		200'000		211'361.10
<b>898 Tâches non ventilées</b>			<b>30'000</b>		<b>16'069.00</b>	
898.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.			30'000		16'069.00	



L'aménagement de La Forge, un espace de verdure bienvenu au coeur de Chalais.

# BUDGET COMMUNAL

	Budget 2007		Budget 2006		Comptes 2005	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts</b>	<b>809'137</b>	<b>8'380'116</b>	<b>750'731</b>	<b>8'083'651</b>	<b>596'730.62</b>	<b>7'486'436.10</b>
<b>900 Impôts personnes physiques</b>	<b>26'600</b>	<b>7'422'760</b>	<b>19'300</b>	<b>7'202'000</b>	<b>26'496.16</b>	<b>6'713'712.30</b>
900.340.00 Impôt sur immeubles bâtis Art. 188	20'000		14'500		19'869.15	
900.341.00 Part cantonale à l'impôt sur les chiens	5'500		4'800		5'627.00	
900.400.00 Impôt sur le revenu		6'300'000		6'100'000		5'622'752.55
900.400.01 Impôt sur la fortune		560'000		545'000		486'279.60
900.400.02 Impôt personnel		21'000		21'000		18'969.30
900.400.03 Impôt prélevé à la source		100'000		100'000		169'427.50
900.400.04 Impôt forfaitaire		28'000		28'000		35'111.70
900.400.90 Remises d'impôts		-15'000		-15'000		-2'344.20
900.402.00 Impôt foncier des personnes physiques		285'000		285'000		268'205.90
900.402.02 Impôt s'immeubles bâtis Art. 188		56'000		56'000		45'576.90
900.403.00 Impôt sur les gains immobiliers		40'000		40'000		43'631.75
900.405.00 Impôt sur les successions et donations		30'000		30'000		13'048.30
900.406.00 Impôt sur les chiens		17'750		12'000		13'053.00
<b>901 Impôts personnes morales</b>	<b>6'000</b>	<b>30'1500</b>	<b>6'000</b>	<b>292'600</b>	<b>2'796.16</b>	<b>242'131.80</b>
901.318.00 Impôt cantonal	6'000		6'000		2'796.16	
901.401.00 Impôt sur le bénéfice		146'000		140'000		114'775.65
901.401.01 Impôt sur le capital		73'000		70'000		70'969.30
901.402.00 Impôt foncier des sociétés		82'500		82'500		56'386.85
<b>920 Péréquation financière</b>	<b>61'437</b>	<b>270'000</b>	<b>46'231</b>	<b>266'911</b>	<b>46'231.00</b>	<b>260'931.75</b>
920.341.00 Péréquation financière	51'437		46'231		46'231.00	
920.444.00 Péréquation financière		270'000		255'911		250'931.75
<b>940 Intérêts</b>	<b>631'200</b>	<b>360'226</b>	<b>464'200</b>	<b>297'600</b>	<b>416'617.82</b>	<b>266'489.26</b>
940.321.00 Intérêts des dettes à court-terme	85'000		80'000		54'761.27	
940.322.00 Intérêts des dettes à long terme	440'000		376'000		359'549.55	
940.329.00 Intérêts rémunérateurs	6'000		8'000		1'390.85	
940.329.01 Intérêts et escomptes accordés	200		200		-183.85	
940.421.00 Intérêts de retard et frais récupérés		45'000		45'000		16'697.40
940.422.00 Rendement des titres		6'500		6'500		12'989.10
940.491.00 Intérêts passifs imputés		298'725		246'000		235'802.75
<b>942 Immeubles du patrimoine financier</b>	<b>5'000</b>	<b>35'640</b>	<b>5'000</b>	<b>35'640</b>	<b>1'433.40</b>	<b>14'170.00</b>
942.314.00 Charges de l'immeuble La Forge	5'000		5'000		1'433.40	
942.423.00 Locations du bâtiment de La Forge		35'640		35'640		14'170.00
<b>998 Tâches non ventilées</b>	<b>190'000</b>		<b>210'000</b>		<b>106'267.10</b>	
998.330.00 Patrimoine financier - amortissements	50'000					
998.330.01 Pertes sur débiteurs	140'000		160'000		62'569.20	
998.331.00 Patrimoine administratif - amort. ordin.			50'000		42'687.90	



La réfection de la rue du Téléphérique contribue à rendre notre commune encore plus accueillante.

## BUDGET INVESTISSEMENTS

Pour cette année 2007, le Conseil communal a décidé de freiner les investissements, de prendre le temps de la réflexion pour les budgets futurs et de régler certains dossiers restés en suspens depuis quelques années. Cette décision tombe à point nommé, puisque la marge d'autofinancement qui ressort du budget de fonctionnement, est inférieure à celle des dernières années.

Les postes les plus relevants du budget des investissements 2007 sont les suivants:

- Le rafraîchissement des bureaux communaux dont la disposition peut être revue, suite au déménagement de la crèche.
- L'aménagement des routes de l'Eglise et du Tombec, au nord du centre scolaire de Chalais, de manière à sécuriser l'accès pour les élèves.
- La conduite d'une étude approfondie sur l'aménagement de certains secteurs clés de Vercorin, notamment, le secteur de l'étable

communautaire, le secteur de Fontany et de l'entrée du village, la place Centrale et l'aménagement du secteur des Avouinsettes et de la route du téléphérique.

- L'amélioration de l'accès à la déchetterie de Chalais, par la réalisation d'une route à sens unique.
- Le dallage du lit de la Réchy en aval de la place Praniviers.
- L'acquisition de certains terrains intéressants pour la Commune, notamment, l'ancien tennis situé à l'ouest de la place des Avouinsettes, appartenant actuellement à la Société de développement de Vercorin.

Ainsi, les investissements bruts s'élèvent à Fr. 2'114'000.- et les recettes d'investissements sont estimées à Fr. 424'000.-. Les investissements nets de Fr. 1'690'000.- sont donc couverts par la marge d'autofinancement de Fr. 1'859'010.- et l'excédent de financement de Fr. 169'010.- sera consacré à la réduction de la dette.



Pour prévenir les débordements, le lit de la Réchy sera assaini en 2007.

# BUDGET INVESTISSEMENTS

Budget des investissements		Montant	2007
Autorité générale		Dépenses	150'000.-
		Recettes	
Locaux de l'administration, Chalais	Réfection des bureaux, des salles de conférences et des guichets	320'000.-	150'000.-
Sécurité publique		Dépenses	125'000.-
		Recettes	-100'000.-
Pompiers, Chalais	Achat d'un véhicule de 1ère intervention	125'000.-	125'000.-
	Subvention de l'Etat du Valais	-100'000.-	-100'000.-
Enseignement et formation		Dépenses	
		Recettes	
Culture, loisirs et culte		Dépenses	
		Recettes	
Santé		Dépenses	
		Recettes	
Prévoyance sociale		Dépenses	
		Recettes	
Trafic		Dépenses	1'023'000.-
		Recettes	-186'000.-
Chemin du Désertet, Vercorin	Réfection et reprise de la route par la commune	410'000.-	200'000.-
	Participation des tiers	-307'500.-	-150'000.-
Route de l'Eglise et du Tombec, Chalais	Aménagement routier sur 220m, dans la but de sécuriser les abords du Centre Scolaire (Etape 2007)	400'000.-	400'000.-
Rue des Moulins, Réchy	Construction d'un mur sur 5m et pose d'une barrière de sécurité	72'000.-	72'000.-
	Participation cantonale	-36'000.-	-36'000.-
Parkings et circulation à Vercorin	Etude du parking à l'entrée de Vercorin, de la place des Avouinettes et des circulations	70'000.-	70'000.-
Rue des Bouchias, Chalais	Réfection de la route sur 160m entre le nouveau terrain de foot et Acoma	35'000.-	35'000.-
Chemin des Champs-Fleuris, Vercorin	Réfection et reprise de la route par la commune	46'000.-	46'000.-
	Participation des tiers		
Route d'accès à la déchetterie, Chalais	Réfection et construction de la route	200'000.-	200'000.-



Le budget 2007 prévoit d'améliorer l'accès au centre scolaire de Chalais. Les manoeuvres des véhicules seront facilitées et les enfants seront plus en sécurité.

# BUDGET INVESTISSEMENTS

Budget des investissements		Montant	2007
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égout, déchets		Dépenses	<b>816'000.-</b>
		Recettes	<b>-138'000.-</b>
Réseau d'irrigation, Chalais, Réchy	Etude d'un réseau d'irrigation pour les villages de Chalais et de Réchy	20'000.-	20'000.-
	Réalisation 1ère étape	50'000.-	
PGEE (plan général d'évacuation des eaux)	Phase d'étude	260'000.-	80'000.-
	Subsides du canton et de la confédération	-160'000.-	-58'000.-
Remembrement Harroz-supérieur, Chalais	Etude du remembrement	10'000.-	10'000.-
Remembrements Grampraz est et ouest, et Zittes	Phase d'avant projet	10'000.-	10'000.-
Rtes de l'Eglise et du Tombec, Chalais	Remplacement partiel de la conduite d'eau sur 240m et pose d'une conduite d'eaux claires (Extension du réseau de gaz par Sierre-Energie)	160'000.-	160'000.-
Réseau d'eau, Vercorin	Réfection du coupe-pression de la baraque du Bisse	50'000.-	50'000.-
Lit de la Rèche, Réchy	Dallage du lit de la Rèche sur 180m, en aval de la place Paniviers, jusqu'au dépotoir	80'000.-	80'000.-
	Subsides du canton et de la confédération	-40'000.-	-40'000.-
Planet, Briey	Bouclage du réseau d'eau (Travaux effectués en parallèle avec Sierre-Energie)	50'000.-	50'000.-
Rte d'Itravers, Vercorin	Prolongation du réseau d'évacuation des eaux de surface sur 30m, pour rejoindre la conduite de l'Etat du Valais	30'000.-	30'000.-
Fontaine des Lagettes, Vercorin	Déplacement de la Fontaine et aménagement de la place	26'000.-	26'000.-
Achats de terrains			300'000.-
Taxes des services publics	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'eau		-20'000.-
	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'égouts		-20'000.-
Economie publique et services industriels		Dépenses	
		Recettes	
Finances et impôts		Dépenses	
		Recettes	
<b>Investissements bruts</b>			<b>2'114'000.-</b>
<b>Recettes brutes</b>			<b>-424'000.-</b>
<b>Investissements nets</b>			<b>1'690'000.-</b>
Rouge	Suite de projets antérieurs		
Bleu	Report total ou partiel du budget précédent		



